d'Hor., Sat. 2, 8, 30, sur le modèle gr. ἄγευστος ; *ingustābilis* (Plin.) ; *regustō*, M. L. 7179 a.

Le substantif *gustus*, avec son vocalisme radical surprenant à degré zéro (le même que dans *portus*), a des correspondants exacts en celtique : irl. *gus* « valeur, force », et en germanique : got. *kustus* « δοκιμή, essai », etc. — Le verbe dérivé v. h. a. *kostōn* « goûter », qui est limité au germanique occidental, a subi l'influence de *gustāre*. Il serait imprudent de partir d'un type ancien **gustā-* dont sortiraient les deux formes. Irl. *-gúisiu* « je souhaite » est un dérivé différent.

Le fait qu'on n'a en latin que des présents dérivés *dēgunō* (sans doute *dēgūnō*) et *gustō* n'est pas fortuit. Sans doute gr. γεύομαι « je goûte » et got. *kiusa* « je choisis » semblent indiquer un présent thématique **geuse-*. Mais le fait que le sanskrit a seulement *juṣáte* « il jouit de » et irlandais *do-goa* « il choisit » indique qu'il y a eu substitution — ordinaire en germanique, fréquente en grec — d'un présent thématique à un ancien présent athématique ; c'est ce que confirme v. lat. *dēgunō*. Le vocalisme de lat. *gustus* et got. *kustus* dans en thème en **-teu-* doit provenir de formes verbales à radical de la forme **gus-*.

La racine signifiait « éprouver » et, en particulier, « goûter à » et « apprécier, aimer ». Il y a eu un causatif-itératif skr. *joṣáyate* « il prend plaisir à » et got. *kausjan* « choisir » (le causatif germanique a été emprunté à la fois en roman : fr. *choisir*, et en slave : v. sl. *kusiti* « goûter »). Pour le sens, on notera v. perse *daušta* « ami », av. *zaoša-* « agrément » et alb. *dëša* « j'aimais ».

gutta, -ae f. : goutte et « tache en forme de goutte », « suc, larme » et « myrrhe » = gr. σταγτή (Ital.) ; par extension « petite partie ». Au pluriel *guttae* : « gouttes », ornement d'architecture, en forme de gouttes de pluie. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3928. Irl. *goit*.

Dérivés : *guttō, -āre* (et *guttiō, -īre, guttitō*), conservé dans les gloses, « goutter, dégoutter » ; *guttātus* : tacheté, moucheté ; *guttula* ; *guttātim*. Cf. aussi M. L. 3929, * *guttiāre* « goutter » ; 2831, *ēguttāre*.

Forme expressive à consonne intérieure géminée. Le *u* peut être issu d'une voyelle très réduite après un g^{w} ; alors on rapprocherait arm. *ka'tn* « goutte ».

guttur, -uris n. (masculin dans Plt. et dans la langue vulgaire, cf. Au. 304, cité s. u. *gula*, et Non. 207, 16) : gosier, gorge ; même sens que *gula* ; cf. *laqueo gulam fregere* de Sall., Cat. 55, 5, et *parentis olim si quis impia manu | senile guttur fregerit*, d'Hor., Epod. 3, 1. Ancien usuel. M. L. 3930 ; B. W. *goitre*.

Dérivés : *gutturōsus* : goitreux, le goître se disait *tumidum guttur*, cf. Juv. 13, 162 ; et Plin. 11, 174 ; *gutturnia* : tumoris inflatio, CGL V 601, 5. M. L. 3930 a.

Mot expressif, d'origine obscure. Cf. peut-être hitt. *kuttar, kuttan* « cou ».

gutturnium (*guturnium, guturnum*, Gloss.) : vase *quo aqua in manus datur, ab eo quod propter oris angustias guttatim fluat*, P. F. 87, 28. V. *cuturnium* ; et **glu*turnia*, s. u. *gluttus*.

guttus (*gūtus*), **-ī** m. : *qui uinum dabant ut minutatim funderent, a guttis guttum appellarunt*, Varr., L. L. 124. Vase à col très étroit. Peut-être emprunt au gr. *κώθος déformé par l'étymologie populaire ou venu par l'étrusque. M. L. 3913. Cf. le précédent.

***gutuater, -trī** m. : prêtre gaulois (Inscr.). Mot celtique.

gymnasium, -ī n. : gymnase. Emprunt au gr. γυμνάσιον, ancien (Plt.), usuel. Mais tous les dérivés sont du type grec.

gynaecēum, -ī n. : gynécée. Du gr. γυναικεῖον. A basse époque, *gynaeciālis, -ciārius* ; v. Thes. s. u.

gypsum, -ī n. (et *gypsus*) : gypse. Emprunt au gr. γύψος, latinisé, d'où *gypseus* ; *gypsō, -āre* (et *prae-, re-gypsō*) ; *gypsātus, -psārius*. M. L. 3936.

gȳrus (*gū-, gīrus*), **-ī** m. : cercle, rond, circuit ; volte. Terme technique emprunté au gr. γῦρος par les dresseurs de chevaux ; cf. Vg., G. 3, 115, *frena Pelethronii Lapithae gyrosque dedere* ; employé métaphoriquement par Cic., De Or. 3, 70 ; Off. 1, 90 ; par les poètes pour remplacer les formes de *circulus* exclues de l'hexamètre. Latinisé ; de là *gȳrātus* (*gī-*) (Pline) et, à partir de l'Itala, *gȳrō, -āre* « tourner » et « faire tourner en rond », *regyrō* « retourner » (Flor.) et des expressions adverbiales comme *pergȳrum, ingȳrō* = *circum*. Tous deux sont passés dans les langues romanes. M. L. 3938, *gyro* et **giurus* ; 3937, *gyrāre* ; B. W. *virer*. Dans la langue de l'Église : *gȳrouagus* (Bened. reg.).

Sur le contrepel *goerus*, v. Niedermann, cité sous *lagōna*.

H

ha (ā?) : exclamation. Forme très rare et tardive, qui n'est sans doute qu'une graphie incorrecte de *a(h)*.

haba : v. *faba*.

habēnae : v. *habeō*.

habeō, -ēs, -uī, -itum, -ēre : transitif et absolu « tenir » et « se tenir » ; puis « posséder, occuper » et finalement « avoir ». Sur cette évolution qu'on retrouve dans plusieurs langues, et notamment dans le gr. ἔχω, v. Meillet, *Le développement du verbe « avoir »*, dans ANTIΔΩΡΟΝ, Festschr. J. Wackernagel, 9-13. L'emploi absolu est bien attesté, cf. Plt., Men. 69, *ille geminus qui Syracusis habet* en face de Enn., Trag. 294, *quae Corinthum arcem altam habetis* ; mais dans ce sens *habēre* tend à être remplacé par le fréquentatif *habitō*, déjà dans Naevius (d'où dérivent *habitātiō*, M. L. 3962-3963 ; *habitātor, habitābilis, habitāculum*, M. L. 3961) ; *habitātōrium*, et *ad-, co-, in-, post-habitō*. Le sens de « tenir » apparaît dans les expressions *habēre comitia, contiōnem, senātum* (sens italique et resté très classique ; cf. osq. *comono ne hipid* « comitia ne habuerit ») ; *hoc habet* « il en tient », dans l'emploi de [*sē*] *habēre* avec un adverbe *bene, male*, e. g. Dolab. ap. Cic., Fam. 9, 9, 1 : *Tullia nostra recte ualet ; Terentia minus belle habuit* ; c'est ce sens de « [se] tenir » qui explique *habitus, -ūs* m. « maintien » (cf. gr. ἕξις), repris par le fr. *habit*, irl. *aibit*, et ses dérivés : *habitūdō* (= σχέσις, rare, mais déjà dans Térence), M. L. 3964 ; *habituor* « avoir telle manière d'être » (Cael. Aur.), et l'adjectif de la langue grammaticale *habitūuus* (Char.) s'appliquant aux verbes indiquant l'état ; *habilis* « qui tient bien, bien en main », *h. ēnsis, galea, arcus* ; *habilis ad* « bien adapté à » (cf. *aptus*), M. L. 3960, et *habilitās, inhabilis* ; *habēna* f., substantif en *-no-* (cf. *fē-num*) « courroie qui sert à tenir, jugulaire » et au pluriel « rênes [qu'on tient en main] », demeuré en celtique : irl. *abann*, gall. *afwyn* ; diminutif *habēnula* « petite languette de chair ») ; dans les composés *abhibeō*, ἅ. λ. Plt., joint à *abstō*, Tri. 265 ; *adhibeō* « appliquer à (sens physique et moral), tenir contre » ; *adhibitiō* (tardif) ; *cohibeō* « tenir ensemble, contenir » ; *cohibilis* et *incohibilis, -biliter* ; *cohibitiō* (tardifs) ; *diribeō* « écarter l'un de l'autre, trier (les bulletins de vote) », *diribitiō* ; *exhibeō* « produire en dehors », *exhibitiō, -tor, -tōrius* (tardifs) ; *inhibeō* « maintenir dans », d'où « arrêter » ; *inhibitiō* (Cic.), et « infliger (un châtiment) ; exercer sur quelqu'un une autorité », cf. ἐνέχω ; *perhibeō* : 1° fournir, *p. testimōnium, operam* ; 2° répandre un bruit, *ut perhibent* (= *ut ferunt*) et finalement « nommer, désigner » ; *prohibeō* (osq. *pruhipid* « prohibuerit ») (*prōbeō*, Lucr. 1, 977 ; 3, 864, d'après *praebeō*) « tenir à l'écart », « empêcher » et *prohibitiō, -tor* (tardif), *-tōrius* ; *redhibeō* « [faire] reprendre » ; *redhibitiō* (terme de droit), *-tor, -tōrius* ; *dēbeō* « tenir de quelqu'un », de là « devoir » (v. ce mot et cf. M. L. 2490, 2492, 2493), refait en bas latin en *dehabeō* « avoir en moins » ; *praebeō* (ombr. prehabia, prehubia « praehibeat ») « présenter » et « fournir » (*sē praebēre* « se présenter, se montrer »), cf. *praebenda*, **probenda*, M. L. 6708 (le britt. *prounder* semble provenir du fr. *provendier*) ; *antehabeō, posthabeō* « faire passer avant, après » et, à date tardive, *subter-, superhabeō* (Apul., Celse). Cf. encore la construction avec deux accusatifs : *habēre aliquem sollicitum* « tenir quelqu'un dans l'inquiétude » ; puis *habēre deōs aeternōs ac beātōs* « tenir les dieux pour éternels et bienheureux » : de là, au passif, *habeor* « je suis tenu, je passe pour » (cf. *perhibēre, -rī*) et la construction avec un adverbe : *unum hoc sic habeto* ; cf. Thes. VI 3, 2443, 51 sqq. Du sens de « tenir » on passe à celui de « posséder », employé aussi, absolument, e. g. Plt., Rud. 1321, *pessumumst habuisse et nil habere* (d'où *habentia* f. « avoir, bien » ; ἅ. λ. de Claud. Quadrig.) ; puis simplement de « avoir », Hor., S. 1, 4, 34, *fenum habet in cornu, longe fuge* ; et, dans un sens plus vague encore, Cic., Brut. 161, *quattuor et triginta tum habebat* (= *nātus erat*) *annos*. — Ces emplois ont pu mener au sens impersonnel de « il y a », que le verbe a pris à basse époque, e. g. Anthimus, De obseru. cib. 33, *auis, quae dicitur auetarda, bona est, sed puto hic non habere* (« mais je pense qu'il n'y en a pas chez nous ») ; Peregr. Aether. 23, 2, *inde ad sanctam Teclam habebat de ciuitate forsitan mille quingentos passus*, cf. Löfstedt, *Komment.*, p. 43 ; Thes. VI 3, 2461, 78 sqq. — *Habeō* a servi encore à former de nombreuses locutions verbales ; cf. *h. initium, fīnem* (classique) ; *h. rigōrem*, Chir. 326 ; *h. concupiscentiam*, Peregr. Aeth. 5, 7 ; *h. famem*, v. Löfstedt, *Komment.*, p. 147.

Habeō, comme gr. ἔχω (et peut-être à son imitation), peut être suivi d'un infinitif, Cic., Att. 2, 22, 6, *de republica nihil habeo ad te scribere*, dans le sens de « avoir à, pouvoir », construction qui a impliqué rapidement une idée d'obligation, qu'on sent déjà dans Varron, R. R. 1, 1, 2, *rogas ut id mihi habeam curare* ; de là chez les écrivains ecclésiastiques l'emploi de *habēre* = *dēbēre* ou μέλλω, par exemple : Tert., Apol. 37, *si inimico iubemur diligere, quem habemus odisse?* ; adu. Marc. 4, 40, *ouis ad uictimam duci habens*, qui est à l'origine de futur roman. V. Thes. VI 3, 2452, 65-2458, 82.

D'emplois avec le participe passé pour exprimer le parfait tels que *domitās habēre libīdinēs*, Cic., De Or. 1, 43, 194, « tenir domptées ses passions », on est arrivé à des locutions telles que *compertum ego habeō*, Sall., Cat. 58, 1 ; *quod me hortaris ut absoluam, habeo absolutum suaue... ἔπος ad Caesarem*, Cic., ad Q. fr. 3, 9, 6, où la périphrase ne diffère guère du parfait *comperī, absoluī*, et qui acheminent *habeō* vers le rôle d'auxiliaire ; v. Thes. 2455, 65 avec bibliographie. — Usité

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

publicae haruspices consulit, cum eo qui responderit, capite punitur.

Le premier terme du composé *haruspex* est expliqué comme un mot signifiant « boyau », à rapprocher peut-être de *hernia*, *hīra* ; cf. v. isl. *gorn* (pluriel *garnar*) « intestin » et v. h. a. *garn* « fil », lit. *žárna* « intestin », alb. *zorɛ* « intestin », gr. χορδή « boyau », skr. *hirā́* « veine », *hírah* « lien, ceinture ». Le mot *hariolus* en serait un dérivé, direct ou indirect, avec le suffixe *-lo-* qu'on a dans *figulus*, par exemple. — L'étymologie proposée par Alfred Boissier, MSL XI 330 et XII 35, qui expliquait *haru-* par l'assyrien *har-* « foie », longtemps abandonnée, a retrouvé des partisans à cause des ressemblances entre l'haruspicine étrusque et l'haruspicine babylonienne ; cf. J. Nougayrol, Bull. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1955, p. 509 sqq. *Haruspex* serait un composé hybride étrusco-latin (?).

hasta (*asta*, Inscr.), **-ae** f. : 1° lance, pique = ξυγχος 2° tout objet en forme de lance. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4072.

Dérivés et composés : *hastula*, M. L. 4073 et 4073 a, *hastula rēgia*, nom latin de l' « asphodèle » ; *hastātus* : *-i dicti qui primi hastis pugnabant*, Varr., L. L. 5, 89, d'où *hastō*, *-āre* (Frontin) ; *hastile* n. « bois de la lance », M. L. 4072 a ; *hastīliārius* ; *hastārius* (*hastiā-*) ; *hastifer* (Inscr. = αἰχμηφόρος). Le germanique a emprunté (*h*)*asta* : v. h. a. *ast* ; (*h*)*astula*, v. angl. *aestel* ; l'irl. a *eestal*.

La lance est le symbole de la propriété quiritaire : aussi on en plantait une devant le lieu où se faisait la vente des biens des débiteurs du trésor public : de là l'expression *sub hastā uēnīre* ; *hastārius praetor*, *hastārium « ubi uenduntur bona proscriptorum »*. De *sub hastā* la langue juridique a même dérivé *subhastō*, *-āre* « vendre à l'encan », *subhastārius*, *subhastātiō*.

L'ombrien a, avec vocalisme *o*, *hostatu* « hastātōs », *anhostatu*, *anostatu* « nōn hastātōs » ; l'irlandais a *gat* « verge » (à côté de *gas* « tige qui pousse ») et le gotique *gazds* « aiguillon », le vieux saxon *gard* « bâton ». Il résulte de là que le *-st-* de *hasta* reposerait sur **-zdh-*, passé à **-sp-*, d'où *-st-*, et que l'*a* latin et irlandais représenterait une voyelle réduite en face de l'*o* ombrien ou un vocalisme « populaire » ; l'*a* germanique est ambigu. Le rapport avec v. sl. *gvozdĭ* « clou » serait plus douteux, à cause du *-v-* slave.

haud (*haut*, *hau*) : négation intensive, ce qui en explique l'emploi dans la langue familière et dans la conversation et la fréquence dans les litotes : *haud facile*, *hau longē* (= *propē*), *haud sānē commodum* (= *perincommodum*), *hominem haud impūrum* (= *h. ualdē lautum*), *haud mediōcris uir*, etc. ; *haud umquam*, *haud-quāquam* (où la valeur intensive de *haud* est corroborée par l'emploi de *nē* avec *ē* dans *nēquāquam*) ; *hau sciō*, *haud sciō* ; *haud dum* (qui ne semble pas attesté en dehors de Tite-Live et de Sil. Ital.).

Haud semble être la forme syncopée d'un ancien mot autonome, comme *hīlum*, etc. (on en rapproche le substantif irlandais *gau* « mensonge, tromperie » ; cf. Thurneysen, IF 21 179), qui primitivement se serait ajouté à la négation pour la renforcer (cf. Plt., Ba. 1037, *neque ego hau committam ut...*), puis, finalement, aurait pris la valeur négative comme fr. *pas*, *point*, *rien*. L'emploi en est limité ; il est fréquent chez les auteurs anciens, mais devient de plus en plus rare à mesure que l'on s'approche de la période classique ; César en a un exemple ; Cicéron s'en sert surtout dans des formules toutes faites (cf. toutefois Cat. Mai. 23, 82, où *haud* a une valeur emphatique) ; Horace, qui l'emploie dans les Satires et dans les Épîtres, l'évite dans les Odes ; cf. Marouzeau, MSL 20, 83. Pourtant, cette forme de négation est bannie de la langue populaire (Vitruve, Pétrone) ; cf. Wackernagel, *Vorles.* II 256 et Thes. L. VI 3, 2558, 76 sqq. Non représenté dans les langues romanes.

La négation est, on le sait, sujette à se renouveler pour le besoin de l'expression (cf. gr. οὐ, arm. *oč*, aussi nouveaux). Sur l'origine de formes de ce genre, si l'histoire n'en est pas fournie par des textes, il est difficile de faire des hypothèses précises.

hauriō, -īs, hausī, haustum (et aussi, à l'époque impériale, *hausus*, *hausurum*, par exemple dans Vg., Ae. 4, 383, sans doute d'après *haesī*, *haesum* ; et même *hauriuī*, *hauriī* dans Varr. d'après Prisc. GLK II, 540, 3, *haurītum*, *haurītūrum* dans Apulée), **haurīre** : puiser, *h. aquam ex puteō*, sens physique et moral : *omnia dicta fausta e fonte naturae*, Cic., Fin 1, 21, 71 ; par suite « vider », Vg., Ae. 1, 738, *illc impiger hausit | spumantem pateram* ; et « avaler d'un trait, engloutir », d'où « dévorer, consumer », e. g. Col. 8, 17, 11, *qui dentibus carent, aut lambunt cibos aut integros hauriunt* ; Sil. 3, 654, *nos tellus haurit* ; Tac., H. 4, 60, *cunctos incendium hausit* ; métaphoriquement, *haurīre oculīs*, *auribus*, d'où *h. animō*.

Par analogie, *haurīre* s'emploie avec le sens de *fodere*, *effodere* « creuser, percer », ainsi Ov., M. 11, 187, *humumque | effodit... terraeque immurmurat haustae* ; par suite *haurīre latus*. Ancien, usuel. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 4082 (*horīre*).

Dérivés et composés : *haustus*, *-ūs* m. : action de puiser ; trait (boire d'un trait) ; *haustor*, *-ōris* m. (rare, époque impériale) : celui qui puise ; *haustiō* ; (*h*)*austrum*, *-ī* : v. plus bas ; et *hauritiō*, *-tor*, *-tōrium* (Itala) = ἀντλητήριον, M. L. 4083 ; *dehauriō*, *de*(*h*)*ōriō* : v. plus bas ; *exhauriō* : épuiser (sens physique et moral) ; *in-exhaustus* (Vg. ; = ἀνεξάντλητος) ; *perhauriō* (rare ; Plt. (?), Apul., Tert.).

On trouve dans Caton, Agr. 66, 2, l'impératif du composé sous la forme *deorito* ; d'autre part, l'infinitif sarde *orire* suppose une forme latine sans diphtongue. Le dérivé *haustrum* « machine à puiser de l'eau » est attesté sans *h* initial dans les manuscrits de Lucrèce 5, 516 ; de même, le manuscrit C de Plaute a *perauriendi*, Mil. 34 (*peraudienda* cett.). — Il est difficile de dire quelle est la forme authentique du verbe : *hauriō*, **auriō* ou **ōriō*. Il faut noter, à propos de cette dernière, que la tradition manuscrite de Caton n'a guère d'autorité, étant donné sa date récente, et que la forme sarde peut représenter une prononciation dialectale (le dialecte du Frioul a *urí*, *aurí*).

Le rapprochement avec gr. αὔω « je puise » (à côté de ἐξαυστήρ· κρεάγρα, πῦραύστης « papillon qui se brûle à la lumière » ; trace de l'*s* intérieur dans l'*h* attesté par καθαῦσαι· ἀφανίσαι Hés. ; l'esprit doux de αὔω n'est

donc pas attique) et avec v. isl. *ausa* « puiser », *austr* « acte de puiser » est séduisant ; le *h* serait une addition secondaire, comme dans *hālāre* ; mais on ne saurait voir dans la forme *austrum* des manuscrits de Lucrèce une survivance de la forme ancienne et cette graphie est sans doute fautive. V. Frisk, sous αὔω 2.

hebdomada, -ae (*eb-*) f. : semaine. Doublet populaire de *hebdomas*, attesté depuis Aulu-Gelle, fréquent dans la langue de l'Église, fait sur l'accusatif grec ἑβδομάδα (cf. *absida*, *lampada*, etc.) ; Isid. 5, 32. M. L. 4090 ; *hebdomadārius*, cf. *septimānārius* ; *hebdomadālis*.

hebeō, -ēs, -ēre : être émoussé, obtus (sens physique et moral). Ne semble pas attesté avant l'époque impériale ; mais *hebes* est déjà dans Enn. et Plt. ; *hebēscō* dans Cic.

Formes nominales et dérivés : *hebes*, *-ētis* (accusatif *hebem* dans Ennius, A. 426, et Caecilius d'après Charisius, GLK I 132, 6, cf. *quietem* et *requiem* ; *hērem* et *hērēdem* ; *mānsuem*, *mānsuētem*) : émoussé (s'oppose à *acūtus*, s'emploie au physique comme au moral ; cf. gr. ἀμβλύς opposé à ὀξύς) ; *hebēscō*, *-is* (class.) ; *hebetō*, *-ās*, d'où *hebetātiō* (époque impériale), *hebetātus*, *-ūs* et l'adjectif *hebetus* (Gl.) ; *hebetātrīx* (Plin.) ; *hebetēscō* (époque impériale) ; *hebetūdō* (Macr., St Aug.) ; *hebitās* ; *hebefaciō* (bas latin).

Aucun rapprochement sûr. En latin, l'adjectif apparaît antérieurement aux verbes, qui en sont peut-être des dérivés secondaires (cf. toutefois *teres* et *terō*). Le sens technique fait penser à un emprunt.

hedera, -ae f. (*edera* dans P. F. 72, 23, mais *hedera*, 89, 16) : lierre. Ancien. Panroman. M. L. 4092 ; et celtique : irl. *eden*. Semble avoir été rattaché à **hendō* (cf. *praehendō*) par les anciens ; cf. P. F. 72, 23, *ederam flamini Diali neque tangere*, *neque nominare fas est*, *quod edera uincit* (de *uinciō*) *ad quodcumque se applicat*. V. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *hederāceus* (all. *Hederich*) ; *hederātus* (Tert.) « couronné de lierre » ; *hederōsus* ; *hederiger* (Cat. = κισσοφόρος).

Aucun rapprochement clair ; la forme du mot est incertaine, *hedera* ou *edera* ; toutefois, les transcriptions grecques ont toujours un *ĕ-*, avec esprit rude.

hei : autre forme de *ei*, employée surtout pour marquer la peine, la douleur. Cf. *heu* et *ēiulō*. Cf. aussi *heia*.

helcia (*hal-*), **-ae** f. : corde, trait ; *helciārius* « haleur », et M. L. 4099, *helciāria* ; *helcium*, *-ī* « collier du haleur » (Apul.). Hybrides dérivés de ἕλκω.

helix, -icis f. : 1° sorte de lierre ou d'osier ; 2° hélice. Emprunt savant au gr. ἕλιξ (Plin., Vitr.) ; demeuré en prov. *euze*, M. L. 4100, et en celt. (écos.) : *eilig* « lierre ».

helluor (*heluor*, *ell-*), **-āris, -ātus sum, -ārī** : se gorger de, engloutir, dévorer. A peu près uniquement dans Cicéron.

Dérivés : *hel*(*l*)*uō*, *-ōnis* m. : glouton, qui dévore (Tér., Cic.) ; cf. P. F. 88, 15, *heluo dictus* [*est*] *immoderate bona sua consumens*, *ab eluendo* ; *cui aspiratur*, *ut aūiditas magis exprobretur* ; *fit enim uox incitatior* (étymologie fantaisiste) ; *hel*(*l*)*uatiō* f. : gloutonnerie.

Terme d'injure à consonne géminée caractéristique, que Cicéron joint à *gurges* ; cf. Pis. 17, 41, *ille gurges atque helluo*, *natus abdomini suo* ; Dom. 47, 124, *ille gurges helluatus tecum simul rei publicae sanguine*. A peu près inconnu de la langue impériale. Un participe *helluabundi* : *multum bibentes*, *ebriosi* est dans CGL V 207, 11.

Mot expressif, d'origine inconnue.

heluella, -ae f. : petit légume, petit chou ; et « helvelle ». Cf. Cic., Fam. 7, 26, 2, *fungos*, *heluellas*, *herbas omnes ita condiunt*, *ut nil possit esse suauius* ; la glose de P. F. 91, 28, *heluella* : *olera minuta*, semble considérer le mot comme un pluriel neutre. *Heluella* semble le diminutif de *heluola*, glosé λαχανάρια dans le Gloss. de Philoxène.

Sans doute diminutif de *heluus* ; cf. fr. « la verdurette ». Mot rare.

heluus, -a, -um : *heluacea genus ornamenti Lydii*, *dictum a colore boum*, *qui est inter rufum et album*, *appellaturque heluus*, P. F. 88, 18. Attesté en outre dans Varr., R. R. 2, 5, 8. Outre *heluāceus* existent les adjectifs dérivés *heluius* (*Heluius*, osq. Heleviis, pél. *heleuis*), *heluenācus* (*-cius*, *-ceus*), *helueolus* (*heluolus*), *heluinus* « jaunâtre », qui s'appliquent à une sorte de vigne et au vin qu'on en tire ; *heluidus*, Isid. 19, 28, 7. Tout ce groupe de mots appartient à la langue rustique. Cf. sans doute *heluella*. Sur *heluennāca uītis*, v. André, REL XXX, 1952, 130.

Heluus est peut-être conservé dans le port. *relva* « gazon » qu'on explique par **helua*, M. L. 4103 ; et en germanique : v. h. a. *ēlo*, etc.

L'*e* devant *-lu-* suppose qu'il faut partir de **ghelswo-*, non de **ghelwo-* ; en lituanien, les adjectifs en *-swas* indiquent l'idée de « tirant sur » : *geĩsvas* « tirant sur le jaune », *žalsvas* « tirant sur le vert » (v. Leskien, *Bild. d. Nom. im Lit.*, p. 195) ; cette valeur du suffixe rend compte de l'emploi de *heluus*. Cf. toutefois lit. *žėlvas*. Pour l'étymologie, v. *holus*. V. aussi *galbus*, *giluus* et *flāuus*, *fuluus* ; et pour le suffixe, *rāuus*, etc.

hem : hein? Exclamation, marquant surtout l'interrogation. Cf. *ehem*, qui sert à exprimer l'étonnement.

hēmicrānia, -ae f., *hēmicrānium* n. : emprunt au gr. ἡμικρανία « moitié de la tête », spécialisé dans le sens de « douleur affectant un côté de la tête, migraine ». Formes populaires : *ēmigrānium*, *migrānium*. M. L. 4104.

hēpar, -atis (*-aris*, tardif) n. : foie. Emprunt de la langue médicale au gr. ἧπαρ ; d'où *hēpatiārius* (Plt.). Peu représenté dans les langues romanes, v. M. L. 4108.

hēr : v. *ēr*.

herba, -ae f. : herbe. S'emploie au singulier et au pluriel ; se dit de la jeune pousse : *adhuc tua messis in herba est*, Ov., H. 17, 263 ; des mauvaises herbes, Vg., G. 1, 69, *officiant laetis ne frugibus herbae* ; des simples. Souvent accompagné d'un nom au génitif ou d'un adjectif qui précise le sens : *h. admīrābilis*, *asināria*, *dentāria*, *Herculis*, *herclānia*, *lactāria*, *Mercuriālis*, *montāna*, *phoenicia*, *Sabīna*, *salūtāris*, *sanguināria*, etc. ; v. André, s. u. — Sur le sens de *herbam dare*, v. P. F. 88, 10 L. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4109 ; celtique : irl. *oiriber* « herbārium ».

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

Dérivés et composés : *herbula* (et *herbulātus*, M. L. 4110) ; *herbuscula* (tardif, Mart. Cap., formé d'après *(h)olusculum*) : herbette ; *herbāceus*, *herbeus* : [couleur] d'herbe ; *herbāns* ou *herbēns* (Apul.) : herbeux ; *herbāria*, *-ae* f. : botanique ; *-ium* : herbier ; *-ius* : herboriste ; *herbāticus* (tardif), cf. *aquāticus*, etc. : herbivore ; *herbēscō*, *-is* et *ob-herbēscō* : devenir herbu ; *herbidus* ; *herbidō*, *-ās* (tardif) : rendre vert ; *herbilis anser* : *herba pastus qui gracilior est quam frumento altus*, P. F. 89, 20 (cf. *altilis*, *fartilis*) ; *herbōsus* : herbeux et « couleur d'herbe », M. L. 4111 ; *herbāgō* : « ποταμογείτων » (Diosc.) ; *herbānus* (Inscr.) ; *herbitum*, *-tium* (l. *herbetum*?), *locus in quo herbae nascuntur* (Gloss.) ; *exherbō* : désherber (Colum.), M. L. 3012. — Composés artificiels et poétiques : *herbifer*, *-gradus*, *-potēns* (cf. le type grec ποηφάγος).

Aucun rapprochement connu. Sans doute survivance d'un mot rural prélatin.

hercīscō, herctum : v. *ercīscō*.

hercle : juron familier, particulier aux hommes. Avec *mē* : *mehercle*, à côté de *meherculēs*, forme plus pleine, refermée sur le nom proprement latin *Herculēs*. Peut-être survivance de l'étrusque *hercle*. Certains y voient le vocatif d'un thème en *o-*, **Herclo-*, qui apparaît dans le vestinien *Herclo*, CIL I² 394, et le datif osque Hereklúi.

hērēs, -ēdis (accusatif *hērem* dans Naevius cité par Non. 86, 33 ; cf. *hebem* ; la forme se retrouve en roman, et fr. *hoir* repose sur *hērem*) : d'abord seulement masculin (l'enfant mâle seul pouvant hériter à l'origine), puis de genre commun à l'époque impériale, *secundus*, *secunda hērēs* : héritier légal.

Malgré Festus, qui enseigne que *heres apud antiquos pro domino ponebatur*, P. F. 88, 28, le sens ancien du mot est bien « héritier » : c'est par plaisanterie que Plaute l'emploie pour « propriétaire », Men. 477 et 493. De même, c'est par extension de sens que *hērēdium* a signifié « petit domaine rural » : c'est d'abord la part minimum inaliénable qui doit revenir à l'héritier ; cf. Varr., R. R. 1, 10, 2, *bina iugera quod a Romulo primum diuisa dicebantur uiritim, quae heredem sequerentur, heredium appellarunt* ; de là le sens de *praedium paruolum* que lui donne P. F. 89, 1, cf. Plin. 10, 50, *in XII Tabulis legum nostrarum nusquam nominatur uilla, semper in significatione ea hortus, in horti uero heredium*.

Autres dérivés et composés : *hērēditās* : héritage (sens abstrait et concret) ; *hērēditārius* ; *hērēdiolum* : petit héritage (Colum.) ; *hērēdipeta* (Pétron.) ; *cohērēs*, *-ēdis* (Cic.) ; *cohērēditās* (tardif) ; *exhērēs* « déshérité » ; *exhērēdō*, *-ās* (classique, dérivés d'époque impériale) ; *ex-*, *in-hērēditō* (tardifs) ; *prō-*, *sub-hērēs*, termes de droit, rares et tardifs.

Il n'y a pas de verbe « hériter » en latin classique ; *hērēditō*, *-ās* n'apparaît que dans la langue de l'Église (*hērēdificō* dans Irénée), sans doute pour traduire κληρόω, κληρονομέω ; et pour « déshériter » Plaute dit *exhērēdem facere* ; mais Cicéron a *exhērēdō*. Terme de droit, ancien, usuel. Les langues romanes ont conservé *hērēs*, M. L. 4115 ; *hērēditāre*, 4113 ; *hērēditārius*, 4114 ; *exhērēdāre*, 3012 a. Le britt. *aer*, *her* est un mot savant.

Étant donné que l'irlandais a *orbe* et le gotique *arbi* « héritage » en face de lat. *orbus*, il est naturel de rapprocher lat. *hērēs* de gr. χῆρος « dépouillé » ; plus précisément, on a même rapproché gr. χηρωστής « collatéral qui hérite à défaut d'un proche parent ». Les hypothèses qui ont été proposées sur la formation de *hērēs* et de χηρωστής sont incertaines.

herī adv. : hier (doublet *herī* avec *ī* dans Tér., Eu. 169, *heri minas uiginti pro ambobus dedi* sén. iamb.). La forme normale est *herī*, devenue *here* ; cf. Quint. 1, 4, 7 ; 1, 7, 22 ; P. F. 22, 23 ; l'*ī* est la désinence du locatif comme dans gr. *alei* en face de *alés* ; l'*ī* de *herī*, sans autre exemple, est analogique des autres locatifs de thèmes consonantiques du type *rūrī*, *temperī*, *Carthaginī*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4115 a ; B. W. s. u.

Dérivé : *hesternus*, formé comme *aeternus*, *sempiternus*, et *hodiernus*, *nocturnus*, *diurnus* et, tardif, *modernus*. Substantivé : *hesterna* scil. *diēs* (Ital., etc.).

L'indo-européen, qui n'a pas d'adverbe commun pour « demain » (v. *crās*), en avait un pour « hier ». L'initiale comporte des alternances de forme du groupe initial comme *humus* : gr. χθές, ἐχθές, irl. *in-dhé*, gall. *doe* ; des formes à *-y-* en indo-iranien : skr. *hyáḥ*, av. *zyō*, persan *dī*, et des formes simples : lat. *heri*, de **ghes-i* ; v. h. a. *gestaron*, sans doute aussi alb. *dje*.

La formation de l'adjectif est à rapprocher de la forme germanique : v. h. a. *gestaron*, v. angl. *geostra*. En latin, le type a servi largement dans les adjectifs indiquant le temps.

***herīēs, -ēī** f.? : volonté. Figure dans une sorte de litanie que nous a transmise Aulu-Gelle 13, 23, 2, *Luam Saturni, Salaciam Neptuni, Horam Quirini,* † *Virites* † *Quirini, Maiam Volcani, Heriem Iunonis, Moles Martis Nerienemque Martis*, où *Heriem Iunonis* semble équivaloir à *nūmen Iūnōnis*. A rapprocher peut-être la fin de vers d'Ennius, A. 104, *Nerienem Mauortis et Herem* (*Herem* coni. Meursius : *herclem*, *erdem* codd.), où il faut sans doute lire *heriem* dissyllabique avec première syllabe longue « par position » (du reste, toute la prosodie de ce passage est très trouble ; cf. les réflexions d'Aulu-Gelle sur la scansion de *Nerienem*). Cf. aussi la glose de P. F. 89, 6, *herem Marteam antiqui accepta hereditate colebant, quae a nomine appellatur heredum, et esse una ex Martis comitibus putabatur*, où *herem Marteam* est comparable à *Heriem Iunonis* et identique à l'expression rétablie par conjecture dans le fragment d'Ennius et où, par conséquent, il faut peut-être lire *her⟨i⟩em*. Le nom, sans doute dialectal, a disparu en latin et ne s'est maintenu que dans des formules rituelles obscures et corrompues ; mais la racine se retrouve dans le caussatif *horior*, *hortor*, proprement « faire vouloir », et elle est bien représentée en osco-ombrien ; cf. osq. heriam « uim » (Buck), « delectum » (Vetter) ; v. *horior*.

herna n. pl. ou f. sg.? : mot marse d'après l'abrégé de Festus, 89, 24. *Hernici dicti a saxis quae Marsi herna dicunt* ; cf. Serv., Ae. 7, 684.

On a rapproché av. *zaršva-* « pierre ». Peut-être mot indigène.

hernia, -ae (ĕ d'après les langues romanes ; graphie *hirnia*, *hirnea* dans les Gloss., cf. le jeu de mots du Ca-

talepton 12, 8) f. : hernie (v. fr. *hargne*, *hergne*). M. L. 4116.

Dérivés : *herniōsus* ; *herniacus*, CIL XII 5695 (cf. *coeliacus*).

Rare, non attesté directement avant Celse et Martial ; le terme proprement latin est *rāmex*, *rāmitōsus*.

Cf. haru-spex?

herpēta, -ae f. : herpès. Forme populaire, latinisée et faite sur l'accusatif de gr. ἕρπης (cf. *lampada*), à côté de la transcription savante *herpēs*.

herus : v. *erus*.

hetta, -ae : *res minimi pretii... Alii pusulam dixerunt esse quae in coquendo pane solet adsurgere, a qua accipi rem nullius pretii cum dicimus : non hettae te facio*, P. F. 88, 24. Sans autre exemple. Mot populaire à consonne géminée expressive. Les gloses ont la forme *hitta*, expliquée, d'après Festus, par ὑμὴν ῥοιᾶς, *membranum in carne* ; φλυκτὶς ἄρτου. Peut-être simplement le gr. ἧτα (comme fr. *iota*) ; cf. Niedermann, Gnomon, 3, 1927, p. 351.

heu : hélas, interjection servant surtout à marquer la douleur. Accompagné souvent d'un accusatif : *heu me miserum*. Ancien, usuel et classique. Cf. *(h)ei* et *eheu*. M. L. 4122.

heus : hola, ho, hé ! Exclamation servant à appeler ou à interpeller. Accompagne souvent un vocatif. Ancien, usuel. Cf. *eho*.

hibernus : v. *hiems*.

hibiscum (*-cus* f., *ibiscus*, *ebiscus*), *-ī* n. : sorte de mauve (Vg., Buc.). La forme neutre semble la plus ancienne, cf. Thes. s. u. Le gr. ἴβισκος (Diosc.) doit être une transcription du latin ; le grec dit ἀλθαία ou ἀγρία μαλάχη. M. L. 4127, 5275. Celtique?

hic, haec, hoc(c) : démonstratif de la première personne, et par suite de l'objet le plus proche : « celui dont je parle, celui que je montre, celui-ci ». Sert à annoncer ce qui va suivre : *hōc ut*, etc. Usité de tout temps. Partiellement confondu dans les manuscrits avec *is*, surtout au nominatif masculin pluriel *hī* et au datif ablatif *hīs*. Nominatif pluriel masculin archaïque *heis*, *hisce*, v. Thes. VI 3, 2699, 69 sqq. Le neutre est demeuré seul ou en composition, et figure encore dans le « languedocien » *oc* et le fr. *oui* de *o il* où *o* est issu de *hōc(c)* employé dans le sens de *ita* ; v. Thes. VI 3, 2746, 56 sqq. et cf. B. W. sous *il*. M. L. 4158. V. plus bas les formes adverbiales.

Hic est scandé bref à l'époque archaïque ; cf. Lindsay, *Early latin verse*, p. 119, § 9, et p. 163, § 33 ; une graphie *hec* est attestée sur une inscription, CIL I² 9 ; la scansion longue est de règle, au contraire, chez les classiques, où la quantité brève n'apparaît plus qu'exceptionnellement. *Hīc* représente une prononciation emphatique *hicc*, avec gémination de la gutturale, du reste attestée épigraphiquement, CIL IX 60, analogique de *hocc*, où la géminée est issue de **hŏd-ce*, et qui s'est maintenue dans les formes romanes, cf. M. L., l. l. Les formes de génitif et de datif sont tantôt dissyllabiques *hui(i)us*, *huīc*, ce qui est la règle dans la poésie classique, tantôt monosyllabiques ; cf. Lindsay, op. laud., p. 64, § 35.

Adverbe de lieu : *hīc* (de *hei-ce*, cf. fal. *heic*, *hec*, *fe*) « ici », M. L. 4129, *hīc*, **hīcce* ; *hōc*, *hūc* « ici » (avec mouvement) et **hō-* dans *hōrsum*. M. L. 4159, *hōc*, **hocce*, et 4223, cf. *hūcusque* ; *hāc* « par ici », M. L. 3965, cf. *hāc-propter* (rare), *hāc-tenus*, M. L. 3967 ; *hinc* « d'ici », M. L. 4134, et *dehinc* (cf. *deinde*), déjà dans Plaute, mais évité par les classiques et surtout usité dans la latinité impériale, cf. Thes. s. u. ; *exhinc* (tardif, cf. *exinde*) ; cf. aussi *hŏ-diē*, *hōc annō*, M. L. 4161, 4163, et *eccum* ; *ecce hic* « ici ».

Comme *iste* et *ille*, auxquels il s'oppose, le démonstratif *hic* se compose d'une particule et d'un ancien démonstratif.

Le *-ce* (*-c*) final est une particule enclitique postposée aux formes courtes telles que *hi-*, *hod-*, *hum-*, *huī-*, etc., d'où *hic*, *hocc(e)*, *hunc*, *huīc* ; ce *-ce* (*-c*) ne s'ajoute pas nécessairement à une forme longue telle que le génitif *huius* ; ce n'est pas un élément essentiel ; au pluriel, on n'a guère que *hī*, *hae*, *hās*, *hōs*, *hōrum*, *hīs* (mais neutre *haec*, peut-être pour le distinguer du féminin).

Le démonstratif est au fond le même que celui qui, à l'état isolé, sans particule préposée et sans *-ce* postposé, sert d'anaphorique : *is*, *ea*, *id*. Ce démonstratif, apparenté à skr. *ayám*, génitif singulier *asya*, est obtenu à l'aide de deux radicaux distincts, **ei-*, *i-* et *e-/o-*. En indo-iranien, il indique l'objet rapproché. Le nominatif masculin *-i-* est identique à *is*, qui a seulement en plus la désinence *-s* ; la différence est la même que celle entre skr. *sá* = gr. ὁ et skr. *sáḥ* = gr. ὅς. Le neutre correspondant à *is* est pris à la racine *i-* : *id* ; celui qui correspond à *h-i-c* est de la racine *o-* : **h-od-ce*, d'où **hocce*, *hoc(c)*. Le féminin *h-ae-c* est fait comme *quae*. Le détail des formes de *is* et de *hic* diffère ; ainsi le génitif : *eius*, d'une part, *huius*, de l'autre. Mais les radicaux sont les mêmes.

La particule préposée *h-* est sans doute apparentée à skr. *hi*, av. *zī*, gr. *-χι*. Elle se retrouve au premier terme du composé *ho-diē*, qui, sauf la particule initiale, répond à skr. *a-dyá* « aujourd'hui », littéralement « ce jour-ci » (pour la formation, cf. gr. σήμερον, cité sous *cis-*). V. aussi *hōrnus*.

L'osco-ombrien a, au sens de *hic*, le même radical qui figure dans *hic* et *is*, parfois sans aucune particule, ainsi, au datif singulier, ombr. *esmei* « huic », cf. skr. *asmai* « à celui-ci » ; le plus souvent avec des particules autres que *h*, par exemple ablatif singulier osq. eks-u-k, ombr. *ess-u*, nominatif pluriel féminin osq. ek-as, ek-as-k accusatif pluriel féminin osq. ek-ass, etc. Ces formes justifient l'analyse qui a été faite ici de lat. *h-ae-c*, *hās*, etc.

hiems (*hiemps* ; et *hiemis*, Cat.), **hiemis** f. : mauvaise saison, hiver ; mauvais temps, tempête. Toutefois, ce dernier sens, bien qu'attesté en prose (Cic., Plan. 40, 96 fin ; Nep., Att. 10 fin), semble un terme technique de la langue nautique ; il est surtout fréquent dans la poésie impériale, où il peut être une imitation de gr. χειμών, χεῖμα. Ennius et Lucrèce, César, Varron et le plus souvent Cicéron emploient *hiems* au sens de « hiver » ; cf. Enn., A. 424, *aestatem autumnus sequitur, post acer hiemps it*. En poésie, quelquefois « froid, frisson »

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

et au pluriel « années » (d'un vieillard). Ancien, usuel. Non roman (cf. plus bas).

Dérivés et composés : 1° *hiemālis* : d'hiver, tempétueux ; *nauigatio longa et hiemalis*, Cic., Fam. 6, 20, 1 ; *hiemō, -āre* : 1° passer l'hiver (dans ce sens tend à être remplacé par *hībernō*) ; 2° être en tempête, *hiemat mare*, Hor., Sat. 2, 2, 17 (cf. χειμάζω, χειμαίνω) ; 3° impersonnel, *hiemat* « c'est l'hiver, il fait froid » ; 4° faire refroidir, congeler (Pline) ; *hiemātiō* ; *exhiemō* (Ital.) ; *perhiemō* (d'après *pernoctō*, Colum.).

2° *hībernus* : d'hiver ; *hīberna* n. pl. : quartiers d'hiver ; *hībernum* (sc. *tempus*) (à partir de Minuc. Fel., cf. aussi Vg., Ae. 1, 266) « hiver » (*hībernus*, Mul. Chir.), qui a remplacé *hiems* dans toutes les langues romanes, M. L. 4126 ; et le dénominatif *hībernō, -ās* : hiverner. Panroman. M. L. 4124, et *exhībernāre*, 3012 b ; *hībernālis* (cf. *autumnālis*) ; *hībernāculum* (époque impériale), cf. *tabernāculum* ; *hībernātiō* (Gl.) = παραχείμασις.

Une forme à degré zéro **him-* figure dans des adjectifs composés *bīmus* (de **dwi-him-os*), *trīmus*, *quadrīmus* « de deux, trois, quatre ans », mots de la langue rurale, s'appliquant aux animaux qui, nés au printemps, en été ou en fin d'année, ont passé deux, trois, quatre hivers, par opposition à *hōrnus*, *anniculus* et *annōtinus*. L'origine de ces adjectifs n'avait pas échappé aux anciens ; cf. Cassiod. (ex Eutyche), GLK VII 200, 5, *bimus, trimus, quadrimus quasi a bis, ter, quater, hieme dicta*. Ces adjectifs, en passant dans la langue commune, se sont ensuite appliqués aux enfants ; mais, dans les langues romanes, ils n'ont survécu qu'avec leur valeur ancienne, cf. M. L. 1107, *bīmus* ; 8907, *trīmus* ; 6919, *quadrīmus*. De *bīmus*, *trīmus*, *quadrīmus* existent aussi les dérivés *bīmulus*, *bīmātus* « âgé de deux ans » et *bīmātus, -ūs* m., etc. Il n'y a pas d'adjectif pour dire « d'un hiver » (tandis que le grec a χίμαρος, le latin recourt à des dérivés (récents) de *annus* : *anniculus*, *annōtinus* ; v. Meillet, MSL 23, 146 (cf. aussi *uitulus*). Après *quadrīmus*, on a des composés de *annus* : *quinquennis*, *sexennis*, etc. M. W. Schulze a noté que Horace oppose *bīmum, quadrīmum merum* à *uīnum quinquēnne*.

Les formes de *hiems*, *-himus* et *hībernus* sont toutes anciennes. Elles appartiennent à une racine indo-européenne désignant les frimas, l'hiver, la neige.

Le mot *hiems* est d'un type archaïque ; il repose sur un thème à vocalisme radical zéro **g'hi-* suivi d'un élément **-em-* qui ne se retrouve guère à l'état de suffixe. Le même mot existe en iranien, où l'on a av. *zyå*, gén. *zimō*, au sens de « hiver ». — Le même vocalisme que dans *hiems* apparaît dans un nom de la « neige » : gr. χιών (gén. χιόνος), arm. *jiwn* (gén. *jean*) ; le latin a un autre nom de la « neige » aussi indo-européen, *nix*. — Pour la racine, cf. av. *zayana-* « d'hiver ».

En face de cette forme, il y a des dérivés à vocalisme radical *e-*. En *-ā-* : v. sl. *zima*, lit. *žēmà*. Souvent un mot en *-n-/-r-*, notamment gr. χεῖμα et χειμών « hiver », avec les adjectifs χίμαρος et χειμερινός « hivernal » ; le latin *hībernus*, de **gheimrinos*, est du même type ; le *b* résulte d'une dissimilation (v. *formīca*, *formīdō*) ; le suffixe *-no-* joue un rôle analogue à celui qu'on a dans *diurnus*, *nocturnus*, *hesternus* (v. *heri*). Le sanskrit a le locatif *héman* « en hiver » et le dérivé *hemantáḥ* « hiver », l'albanais *dimen* « hiver », le hittite *gimmanza-* de **gimants*, élargissement du thème simple *gima-*. — L'arm. *jmeṙn* « hiver » a reçu le vocalisme radical zéro de *hiems* et des dérivés tels que lat. *-himus*. Ce même vocalisme apparaît dans le dérivé de la forme en *-r-* : gr. χίμαρος, χίμαιρα désignent la « chèvre » qui a passé un hiver et qui a ses premiers chevreaux. Norv. *gimber* désigne la « brebis » qui n'a pas encore eu d'agneau ; dans la *Lex Salica* on a *ingimus* « bête d'un an ».

Pour le sens, le type lat. *bīmus* est à rapprocher de gr. χίμαρος, etc. Pour la forme, cf. gr. δύσ-χιμος « où le climat est dur », μελάγχιμα « taches noires dans la neige ». Le skr. *himá-* est sans doute tiré de seconds termes de composés, tels que *çatáhimaḥ* « qui a cent hivers ».

Sur les formes celtiques, v. gall. *gaem*, irl. *gam* « hiver » ; V. Pedersen, *V. G. d. kelt. Spr.*, I, p. 66.

hietō : v. *hiō*.

hilarus, -a, -um ; hilaris, -e : joyeux. Emprunt au gr. ἱλαρός, attesté depuis Plaute. *Hilarus* est la forme ancienne ; *hilaris* a subi l'influence de *tristis*, avec lequel il forme un couple antithétique ; cf. Hor., Ep. 1, 18, 89, *oderunt hilarem tristes, tristemque iocosi* ; Quint. 11, 3, 67, 72, 79 ; Cic., Att. 12, 40, 3. Une forme tardive *hilerus* avec apophonie (cf. *camera*, *citera*) se lit CIL II 3684 (îles Baléares). L'adverbe ancien est *hilarē* ; *hilariter* n'apparaît qu'à basse époque (St Aug. ; Vulg.). Non roman.

Dérivés et composés : *hilarulus* (Laev.) ; *hilariculus?* (Sén., cf. *tristiculus*) ; *hilarō, -ās* ; *hilaritūdō* (archaïque) ; *hilaritās* (classique) ; *exhilarō* (Cic., Fam. 9, 26, 1, surtout fréquent dans la langue impériale) ; *exhilarātiō* (Aug.) ; *exhilariō* (bas latin) ; *hilarificō* (Itala) ; *hilarēscō* (Aug.) ; *hilarēns* (Visio Pauli) ; *hilarissō* (Isid.).

hīlla(e) : v. *hīra*.

hīlum, -ī n. : *hilum putant esse quod grano fabae adhaeret, ex quo nihil et nihilum*, P. F. 90, 7.

Hīlum, dont le sens précis n'est pas autrement connu (Nonius le définit seulement *breue quoddam*, 121, 3 ; et l'explication de Varron repose sur un faux rapprochement avec *hillae*), s'emploie comme particule avec le sens de « tant soit peu », cf. Lucr. 4, 515 *et libella aliqua si ex parti claudicat hilum* ; 3, 514, *aliquid prorsum de summa detrahere hilum* ; de même *perhīlum*, Lucr. 6, 576, *summa magis mediis, media imis, ima perhilum* ; cf. l'emploi de *frūs*, *floccus*, *naucus* dans des locutions négatives. *Hīlum* peut être suivi d'un génitif, cf. Lucr. 3, 220, *nec defit ponderis hilum*, où *hīlum* = *quicquam*, comme déjà le notait Varron à propos du vers d'Ennius, A. 14, *quae dedit ipsa capit neque dispendi facit hilum*. Le plus souvent, *hīlum*, *hīlō* accompagnent une négation ; cf. *neque hīlum* dans les exemples de Lucrèce et d'Ennius cités plus haut, auxquels on peut ajouter Lucr. 3, 518, 783 ; 4, 379 ; 5, 1409, *neque hilo | maiorem interea capiunt dulcedinis fructum*. De là : *nihīlum nīlum, nihīlī nīlī, nihīlō nīlō*, de **ne hilom*, etc., formes renforcées de la négation, et *perhīlum* « très peu » (Lucr.), comme *perpaulum* (Cic.).

Nihilum, négation, est le plus souvent réduit à *nihil*, comme **ne oinom, noenu* à *nōn*. La brève de *nihīlum* semble bien attestée dans Plaute ; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 121. Elle est peut-être dans *nihīl* un effet de la loi des mots iambiques, comme dans *mīhī*, et en même temps abrègement phonétique devant *l* final (cf. *animāl, calcăr*, etc.). De *nihil* elle se serait étendue aux formes trisyllabiques. Du reste, *nihil* est une graphie étymologique. On prononçait *nīl*, comme *mī*. L'élision de la finale s'est généralisée en vertu de la tendance à abréger les mots accessoires. Mais *nihīlum*, *nīlum* signifiant « le néant » ou employé avec sens fort, conserve sa forme pleine, cf. gr. οὐδέν.

Mot expressif à date ancienne, *nihil* a perdu de sa valeur et il est mal attesté en roman, M. L. 5922 a ; le français a été amené à y substituer le nom de la « chose » : *rem*, d'où *rien* ; les autres langues romanes ont des substituts divers : it. *niente*, etc.

Dérivés et composés : *nihilō, -ōnis* m. (Gloss.) : οὐδαμινός ; *nihilōminus* (*nīlō-*) ; *nihilōsētius* : néanmoins ; *adnihilō, -ās* : mot forgé par la langue de l'Église pour traduire ἐξουδενῶ ; Hier., Ep. 106, 57, *nisi forte* ἐξουδένωσας *non putabis transferendum « despexisti », sed secundum istius temporis disertissimum interpretem « adnihilasti », uel « adnullasti », uel « nullificasti », et si qua alia possunt inueniri apud peritos portenta uerborum.*

Pas d'étymologie connue.

hinc : v. *hic*.

hinniō, -īs, -īre : hennir. Ancien. M. L. 4136 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *hinnītus, -ūs* m. ; *adhinniō* ; *hinnībundus, -bilis* (tardif).

L'aspiration de *hinniō* a sans doute été transportée dans *hinnus*, emprunt au gr. ἴννος, ἴνος « mule », produit d'un mulet et d'une jument (cf. Pline, HN 8, 174), et ses diminutifs *hinnulus* (M. L. 4138 a), *hinnuleus* (confondu avec *inuleus*), cf. Varr., L. L. 9, 28. Certaines formes romanes supposent **hinnitulāre*, M. L. 4138.

Onomatopée, sans étymologie.

hin(n)uleus, -a : v. *inuleus*.

hinnus, -ī m. : v. *hinniō*. La forme *ginnus* qu'on lit dans certaines éditions de Pline est une correction de Pintianus, d'après Aristote, qui emploie γίννος ; l'existence de *ginnus* en latin est très douteuse, v. Thes. s. u.

hiō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : être béant ; se dit en particulier de la bouche ; de là « rester bouche bée » (devant quelqu'un ou quelque chose), et par suite « convoiter ». Dans la langue de la rhétorique, « faire des hiatus ». Même développement dans χαίνω, χάσκω, χάσμα. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *hiātus, -ūs* m. : ouverture (de la bouche) ; fente, crevasse ; hiatus ; convoitise (Tac.) ; *hiantia, -ae* f. (Tert.) ; *hiātiō* (Apul.) ; *hiātūra* (gl.) ; *hiātimembris* (Mart. Cap.) ; *hiāscō, -is* (Caton et Gargil.) ; *hīscō* : s'ouvrir, ouvrir la bouche ; *dehīscō* (Varr.) ; *hietō, -ās* (*hietor*, Laber. ; cf. *oscitor*), archaïque et rare (sans doute de **hi-itō* avec dissimilation du second *i*, comme dans *societās*) ; *hiulcō, -ās* (Cat., Fortun.) ; *hiulcus*, qui suppose un adjectif **hiulus* (de *hiō*, comme *crēdulus* de *crēdō*), d'où un verbe **hiulō* dont serait dérivé *hiulcus*, cf. *petō*, *petulāns* et *petulcus* ; *hiulcātiō* ; *in-hiō, -ās* : être bouche bée devant, convoiter ; *interhiō* (Tert.) ; *sēmihiāns*. Aucune de ces formes n'est demeurée dans les langues romanes.

Le présent *hiō*, *hiāre* se superpose à lit. *žióju*, *žióti* « être béant » et à serbe *zjàm*, *zjáti* « ouvrir la bouche » (v. sl. *zějǫ* « je suis béant » répond sans doute exactement à lit. *žióju* ; cf. aussi v. h. a. *giēn* « être béant » et *gewōn* « ouvrir la bouche toute grande ») et *hīscō* peut-être à v. angl. *giscian*, mais surtout, avec un autre suffixe, à v. isl. *gina* « être béant », v. sl. *zinǫ*, *zinǫti* « ouvrir la bouche, devenir béant ». — La racine a comporté des élargissements, ainsi dans v. angl. *gīpian* « haleter » ; et il est difficile d'écarter un rapprochement approximatif avec gr. χαίνω et χάσκω. Les formes osq. eehiianasúm, ombr. *ehiato*, qu'on traduit par « ēmittendārum, ēmissōs, ēmissum », sont loin pour le sens.

hippacō, -ās : s'ébrouer ; *est celeriter animam ducere, ab equi halitu, qui est supra modum acutus*, P. F. 96, 5. Cf. *hippitare* : *oscitare, badare*, CGL V 601, 18 (et *exhippitāre*). Un simple **hippāre* « sangloter, hoqueter » est supposé par l'esp. *hipar*, port. *himpar*, M. L. 4139, si ce ne sont pas simplement des onomatopées.

Non attesté dans les textes. Rappelle certains mots expressifs du type tch. *žipati* « haleter ». Cf. le précédent. Le rapprochement de ἵππος n'est qu'une étymologie populaire.

hippagō, -inis f. : *-es naues quibus equi uehuntur, quas Graeci* ἱππαγωγούς *dicunt*, P. F. 89, 28. De ἱππαγός, avec suffixe proprement latin *-ō, -inis*, sans doute d'après *ambāgō*, *indāgō*. On trouve aussi dans les gloses *hippāgō* m. au sens de « cocher » ; forme de ἱππαγός, influencée par *agāsō*, *equīsō*.

***hir** (*ir*)? : creux de la main, main. Le mot n'est attesté qu'à partir de Charisius chez les grammairiens et les glossateurs qui hésitent sur le genre (masculin ou neutre), la flexion (indéclinable, ou *hir, hirris*), la forme même (avec ou sans aspirée) ; le passage de Lucilius (1155 M.) où il semblait figurer est manifestement corrompu.

Peut-être s'agit-il d'une forme fictive que les grammairiens ont cru reconnaître à tort dans le vers de Lucilius mentionné plus haut et qu'ils ont expliquée d'après le contexte. En tout cas, l'incertitude du mot rend aventuré tout rapprochement, bien qu'on ait souvent comparé *hir* avec gr. χείρ, arm. *jeṙn*, alb. *dorɛ* (on cite aussi des mots tokhariens A, *tsar*, etc., dont la forme n'est pas claire, et hitt. *kessar*, v. Duchesne-Guillemin, BSL 39, 211 sqq.). Ces mots désignent la « main » en tant qu'elle prend.

hīra, -ae f. : *hira, quae deminutiue dicitur hilla, quam Graeci* νῆστιν, *intestinum est, quod ieiunum uocant*, P. F. 90, 3. Mot rare (Plt., Apul., Arn.) ; *hīllae* pl. « tripes » : *Lūcānicae*.

Le rapport avec *haru-* de *haruspex*, etc., n'est pas clair.

hirciae, -ārum f. : sorte de hachis (Arn. 7, 24). Cf. *irceus*.

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

hircŏ, -āre v. *urcŏ*.

hircus, -ī m. (*ircus*, Varr., L. L. 5, 97 ; *fircus*, sabin, cf. *Fircellius*) : bouc et « odeur de bouc » comme gr. τράγος (cf. *subhircī*). Ancien (Plt.), usuel. *Hircus*, concurrencé par *caper* et par un mot germanique, est conservé seulement en calabrais, M. L. 4140, mais est représenté en germanique : v. h. a. *irah* « peau de bouc ». Cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

Dérivés et composés : *hirculus* : 1° petit bouc ; 2° plante à odeur de bouc, cf. gr. τράγος, τράγιον, (Plin. 12, 46) ; *hircīnus* ; *hircōsus* : qui sent le bouc ; *hircŏsus* (Apul.) ; *hircipes* (Mart. Cap. ; formé d'après *capri-pes*) ; *hircŏ, -ōnis*? (Gloss.) ; *hircoceruus* (Boèce) = τραγέλαφος ; *hirquitallī, pueri primum ad uirilitatem accedentes, a libidine scilicet hircorum dicti*, P. F. 90, 1 (*irquitallus* sans *h*, 92, 11), d'où *hirquitallīŏ* « τραγίζω » (Censor.) : prendre une voix d'homme (cf. *catullŏ, -īs*) ; *hirquicomāns* (*hirci-*) (Querol.) ; *subhircī* : aisselles (Isid. 11, 1, 65, cf. *subbracchia* et le *hircum ab ālīs olēre* de Plt.), M. L. 8360. Cf. sans doute *hirpus* ; et peut-être *lupercī, lupercālia*.

Il y a un nom ancien dans *haedus*. Si le samnite *hirpus* (v. ce mot) est de la même origine que *hircus*, la forme ancienne serait **hirquos*. Étymologie inconnue ; peut-être mot prélatin. Le second élément de *hirquitallus* est obscur.

La glose *hirqui* : *oculorum anguli*, provient d'un contresens fait sur Virgile, B. 3, 8 ; cf. Thes. VI 3, 2822, p. 34 sqq.

hirnea (*irnea*), **-ae** f. : vase, coupe (Caton, Plaute). Cf. *irnela* : *uasis genus in sacris*, P. F. 93, 19 ; *hirniola*.

Vieux mots, vite tombés en désuétude, suspects d'être empruntés. *Hirnea* est peut-être le doublet dialectal de (*h*)*erneum*.

hirpus (*irpus*), **-ī** m. : nom du loup en samnite ; cf. P. F. 93, 25, *Irpini appellati nomine lupi, quem irpum dicunt Samnites ; eum enim ducem secuti agros occupauere*. Cf. les noms propres *Hirpī, -ōrum* et *Hirpīnī*. N'est pas attesté comme nom commun en latin ; mais figure dans le dérivé :

(*h*)*irpex -icis* m. : herse ; *irpices genus rastrorum ferreorum quod plures habet dentes ad extirpandas herbas in agris*, P. F. 93, 23. Même image que dans *frēnum lupātum* ; cf. *lupātum* dans Rich. Demeuré dans les langues romanes ; cf. M. L. 4141, *hirpex* et *herpex*, B. W. *herse* ; M. L. 4142, **hirpica* et *erpica* CGL V 359, 47, *erpicārius* ; **hirpicāre*, M. L. 4143. Les variations entre *i* et *e*, l'absence de *h* confirment l'origine dialectale. Cf. *hircus* et, pour la finale, *dentex*.

hirquitallus : v. *hircus*.

hirrĭŏ, -īs, -īre : *-re, garrire quod genus uocis est canis rabiosae*, P. F. 90, 9. D'où *hirrītus, -ūs* m. (Sid.).

Verbe expressif, comme *hinniŏ, hittiŏ*.

hirsūtus, -a, -um : au poil hérissé, hirsute. Classique.

Dérivé : *hirsūtia* (Solin.) ; composé : *hirsicŭlus* (?) ; *hirsūticŭlus* : δασύπρωκτος (Gloss.).

Semble dérivé d'un nom en *-u-* non attesté **hirsu-* ; cf. *cornū, cornūtus, astū, astūtus*. Le maintien du groupe *-rs-* est dû sans doute à ce qu'il provient de la simplification d'un groupe de trois consonnes *-rcs-* (cf. *ursus*, skr. *ṛkṣaḥ*, gr. ἄρκτος), ou bien à ce que **hirsu-* est une forme récente remplaçant un plus ancien **hirtu-* (comme *pulsus* en face de *pultāre*), cf. *hirtus* ; l'*i* atteste peut-être une origine dialectale, comme pour *hircus, hirtus, hispidus*. Un groupe *-rr-* apparaît dans l'adjectif employé comme nom propre : *Hirritus*, CIL VI 1485 ; *Hirruto*, IX 3044.

Un rapprochement avec *horreŏ* ou avec *hircus* est difficile. En tout cas, il s'agit d'un adjectif « populaire ».

hirtus, -a, -um : poilu, aux poils durs. Ancien ; cf. les noms propres *Hirtius, Hirtīnus, Hirtidānus*, et la glose : *hirtipilī, durorum pilorum homines*, P. F. 89, 30. Sans doute de **gher-to-s* ; *hirtus* semble être l'adjectif verbal en *-to-* correspondant à l'abstrait en *-tu-* supposé par *hirsūtus*. Cf. aussi *hispidus*.

Le vocalisme est de type « populaire », avec un *i* dialectal?

hirūdŏ, -inis f. : sangsue. Ancien (Plt.). C'est à l'époque de Pline que *sanguisūga* a commencé à se substituer à *hirūdŏ* ; cf. H. N. 8, 29, *cruciatum in potu maximum sentiunt* [sc. *elephanti*] *hausta hirudine, quam sanguisugam uolgo coepisse appellari aduerto. Hirūdŏ* n'a survécu qu'en provençal, qui suppose un doublet *hirūgŏ, herūgo* (cf. CGL IV 86, 10, etc.), avec substitution de *-ūgŏ* à *-ūdŏ* ; cf. *incugine* pour *incudine*, *testūgŏ* pour *testūdŏ*, M. L. 4144.

Sans étymologie claire. Même formation que *testūdŏ*.

hirundŏ, -inis f. : hirondelle ; aronde (poisson). Ancien. Les formes romanes remontent à *hirŭndŏ* et *harŭndŏ*, M. L. 4145, et au diminutif **hirundula*, 4146.

Adjectifs dérivés : *hirundinīnus*, forme ancienne (Plt., Rud. 598), remplacée à l'époque impériale par la forme syncopée *hirundĭnus* (*-neus*) ; *hirundĭnia* (*-nīna*) ; *hirundinārius* (= ἠρύγγιον) : chélidoine.

Sans étymologie claire. Même formation que *harundŏ, nebrundinēs*.

hispānus : espagnol. Adjectif en *-ānus* (cf. *Rōmānus*, etc.), dont proviennent *Hispānia, -niēnsis, -nicus*. Cf. gr. Σπανία.

hispidus, -a, -um : hérissé, velu (surtout poétique, non attesté avant Virgile, en prose n'est guère employé que par Pline). Il faut peut-être y rattacher les surnoms romains *Hispŏ, Hispulla*. Même formation que *horridus*. Dérivés rares et tardifs : *hispidŏ, -āre* ; *hispiditās*. Formes romanes douteuses, v. M. L. 4148.

V. *hirsūtus*. Forme dialectale issue de **ghers-kʷ-o-*?

hister : v. *histrĭŏ*.

historia, -ae f. : 1° histoire, récit d'événements historiques, emprunté comme le genre littéraire qu'il désigne au gr. ἱστορία ; 2° histoire, récit historique ou fabuleux ; déjà dans Plt. dans ce sens. Souvent employé au pluriel, *historiae*. Pour le développement du mot en grec, v. F. Muller, Mnem. 54, 254 sqq. Celtique : irl. *stoir*, gall. *ystyr*.

Autres emprunts : *historicē, -ēs* f. (Quint.) = ἱστορική ; *historicus, -a, -um* = ἱστορικός ; *historicus* m. historien ; *historicŏ, -āre* (bas latin) ; *historiographus*.

Dérivés latins très tardifs : *historiālis, historior, historiola, historiuncula*.

histrĭŏ, -ōnis m. : acteur, histrion. Forme sans doute dérivée de *hister* ; cf. T.-L. 7, 2, 6, *hister Tusco uerbo ludio uocabatur*. Les histrions étaient ainsi nommés, dit Festus, *quod primum ex Histria uenerint*, P. F. 89, 25. Pour la formation, cf. *lūdiŏ*. Ancien, usuel, classique.

De *hister* dérivent : *histricus* (Plt.) ; de *histrĭŏ* : *histriōnālis* (Tac.) ; *histriōnicus* (bas latin) ; *histriōnia* (sc. *ars*) ; *histrĭŏ, -āre* (Gloss.). L'allemand *Storger* provient de **historiŏ*.

hittus : φωνὴ κυνός, CGL II 69, 2 ; *hittiŏ*, ἰχνεύω CGL III 450, 33 ; 483, 23. Onomatopée, comme fr. *japper*. V. *hirrĭŏ*.

hiulcus : v. *hiŏ*.

hŏcannĭuus, -a, -um : de cette année. Formation populaire tirée de *hŏc annŏ*, sans doute d'après *aestĭuus, tempestĭuus*, etc. ; cf. Schol. Hor. epod. 2, 47. M. L. 4161.

hodiē adv. (fal. *foied*?) : aujourd'hui. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 4163 ; B. W. s. u. Adjectif dérivé : *hodiernus*, cf. *hesternus* (v. sous *herī*). — *Hodiē* a été remplacé dans la langue populaire par des expressions plus pleines : *in hodie* (Peregr. Aeth.) ou *hodiernŏ diē* « τῇ σήμερον ἡμέρᾳ ». Même tendance dans le fr. « aujourd'hui » ; v. B. W. *jour*. Cf. *diurnum, hībernum* se substituant à *diēs, hiems*.

Composé : *h-o-diē* ; cf. skr. *a-dyá*. V. sous *diēs* et *hic*. L'idée de « aujourd'hui » s'exprime partout par « ce jour-ci » ; cf. gr. σήμερον (sous *cis-*), arm. *ays-awr*, etc., got. *himma daga* et v. h. a. *hiu-tagu*, etc. Là où existe le démonstratif **k'i-* de l'objet rapproché, c'est à ce démonstratif qu'on a recouru. Le latin, qui ne l'a conservé que dans des adverbes tels que *cis*, s'est servi de son démonstratif de l'objet le plus proche, qui est *hi-, ho-* ; de là la concordance avec le sanskrit, où le démonstratif **k'i-* n'est pas attesté. — Pour la forme, cf. *hōrnus*.

holcōnia (*hor-*) *uītis* : nom d'une vigne en Campanie (Plin., Col.). Cf. le nom propre *Holcōnius*, dans W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 169.

holus, -eris n. (forme ancienne *helus*, cf. P. F. 89, 3, *helus et helusa antiqui dicebant quod nunc holus et holera* ; doublet dialectal *folus* dans P. F. 74, 9 ; forme rustique sans aspiration *olus* ; génitif et datif-ablatif pluriel *olerōrum, olerīs* dans Lucil. et Caton) : légume (vert), et spécialement « chou ». Peut être précisé par une épithète : *holus marinum, rusticum, siluestre*, cf. gr. θαλασσοκράμβη, ἀγριολάχανον ; (*h*)*olusātrum* (génitif *holusātrī*) : persil noir, maceron.

Dérivés : (*h*)*olitor* : jardinier (pour la formation, cf. *iānus/iānitor, portus/portitor*, etc., formés directement sur des noms d'après *canŏ* : *cantor*) ; (*h*)*olitōrius* (*forum olitōrium*) ; (*h*)*olusculum* n. ; (*h*)*olerāceus* adj. : végétal ; (*h*)*olerārius* ; (*h*)*olerārium* n. : jardin potager ; *holerōsus* = λαχανώδης ; (*h*)*olerŏ, -āre* : planter des légumes ; (*h*)*olerātor*.

Ancien, usuel. N'a pas passé dans les langues romanes, où il a été supplanté par *legūmen*.

Appartient à une racine qui se retrouve dans *heluus*. Cf. gr. χλόος « couleur d'un vert tendre », χλόη « verdure nouvelle, gazon », χλοερός « d'un vert clair » qui indique le dissyllabisme de la racine (χλο- repose sans doute sur **ghlə-*) ; v. h. a. *gelo* « jaune », lit. *žélti* « verdoyer » et *žẽlvas* « vert » ; v. sl. *zelenŭ* « vert » et russe *zlak* « plante, plante cultivée » ; phrygien ζέλκια · λάχανα, Hes., skr. *hárih* « jaune, vert » et av. *zairiš* « jaune » (les formes lat. *galbus* et *giluus* sont énigmatiques). — Le groupe de lat. *fel, flāuus* est parallèle, mais distinct.

***homeltium** : *pillei genus*, P. F. 91, 21. Sans exemple, ni autre explication. Un manuscrit porte *homelitium*. Peut-être transcription corrompue de gr. ὠμόλινον qui désigne une sorte de coiffure dans Cratinos (Ath. 410 d.).

homŏ, -inis m. (flexion sans alternance *homŏ, -ōnis* dans Enn., A. 138 : *uolturus in spinis miserum mandebat homonem*, dont on rapprochera les formes osco-ombriennes : osq. humuns « hominēs », ombr. *homonus* « hominibus »). Un doublet *hemŏ*, avec *e* radical, est attesté par la glose de Festus, *hemona, humana, et hemonem, hominem dicebant*, P. F. 89, 8, et par le juxtaposé *nēmŏ* « pas un homme, personne ne... » de **nĕ hemŏ*. L'alternance *homŏ/hemŏ* est ancienne ; il s'agit d'un dérivé d'un mot indo-européen signifiant « terre » qui admettait l'alternance *e, o, zéro* ; v. *humus* : homme, au sens général de « être humain », proprement « né de la terre » ou « terrestre » (cf. Quint., 1, 6, 34, *etiamne hominem appellari quia sit humo natus*, qui du reste se moque de cette étymologie), par opposition aux dieux, qui sont « célestes » ; cf. l'opposition grecque de ἐπιχθόνιοι et de ἐπουράνιοι ; de là l'expression biblique *fīlius hominis* (traduit du grec, qui provient lui-même de l'araméen), *h. deī, h. deī et christī*. *Homŏ* se distingue de *uir* comme ἄνθρωπος, qu'il traduit, se distingue de ἀνήρ. Ce sens de *homŏ* apparaît dans les expressions *genus hominum* (cf. *genus hūmānum*) et *pro deum hominumque fidem ; hominum diuomque pater* ; dans ce sens, *homŏ* désigne aussi bien la femme que l'homme (cf. gr. ὁ, ἡ ἄνθρωπος) ; cf. *homines plous V oinuorsei uirei atque mulieres*, S. C. Bac. l. 19 ; *mares homines*, Plt., Poe. 1311 ; *quo discernitur homo mas an femina sit*, Varr., L. L. 7, 17 ; *homines feminae*, Aug., Ciu. D. 3, 3 ; *mater, cuius ea stultitia est, ut eam nemo hominem* (= une créature humaine) *appellare possit*, Cic., Clu. 70, 199.

Sur ce sens général se sont greffés des sens particuliers : 1° homme, c'est-à-dire créature raisonnable (par opposition à *fera, bestia*) : *si uis homo esse* « un homme digne de ce nom », Cic., Att. 4, 15, 2 ; ou, au contraire, sujette à l'erreur (par opposition à *deus*) : *possum falli ut homo* (var. *humanus*), Cic., Att. 13, 21, 2 ; [*Demosthenes, Homerus*] *summi sunt, homines tamen*, Quint. 10, 1, 25 ; *homines sumus, non dei*, Pétr. 75 ; 2° homme, c'est-à-dire mâle, par opposition à la femme, emploi familier, inconnu à la langue classique ; *mi homo et mea mulier, uos saluto*, Plt., Ci. 723 ; cf. Köhm, *Altlatein. Forsch.* 89 ; 3° hommes (emploi pluriel), c'est-à-dire « soldats », et spécialement « fantassins » : *capti homines equitesque producebantur*, Caes., B. C. 2, 39, 5, cf. le fr. « quatre hommes et un caporal » ; 4° homme, c'est-à-dire « vivant », par opposition aux dieux ou aux morts : *inter homines esse* « être au nombre des vivants ».

Dans la langue familière, enfin, *homŏ* s'emploie souvent à la place d'un démonstratif : *hic homŏ* « ego », *homo* « is, iste, ille », cf. ILLE *ubi miser famelicus uidet mi esse tantum honorem, | tam facile uictum quaerere, ibi* HOMO *coepit me obsecrare*, Tér., Eu. 260-261. Cf. Lindsay, *Synt. of Plautus*, p. 45. Une phrase comme celle

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

que Pétrone, 38, 12, met dans la bouche d'un illettré : *ipso enim homo melior non est* « il n'y a pas homme meilleur que lui ; on n'est pas meilleur que lui », montre par quelle évolution *homō* a pu arriver en français à former l'indéfini « on », d'abord dans les phrases négatives (peut-être sous l'influence de parlers germaniques ; cf., toutefois, l'emploi « positif » de *homō* dans Peregr. Aeth. 13, 1, *si tamen labor dici potest ubi homo desiderium suum compleri uidet*) ; v. B. W. sous *homme*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 4170.

A *homō* se rattachent les diminutifs *homullus*, *homunciō* (pour la formation, cf. *seneciō*), *homunculus* et les composés *sēmihomō*, *homi-cīda* m., *-cīdālis*, *-cīdium* n. (conservés dans les langues romanes sous des formes savantes, M. L. 4168-4169), *-cīdiātor* (Gloss.), *-diōsus*, etc. Dans *homicīda*, il y a eu substitution d'un thème en *-o-* (**homō-*) au thème en *-n-* (**homōn-*) comme dans *nuncupō* (de **nōmo-cupō*, **nōmi-cupō* ; gr. ἀκμόδετον, αἱμο-βαφής, etc. Le procédé n'est pas spécial aux thèmes en *-n-*, cf. *foedi-fragus*, *uolnificus*, etc.). Le composé *hominicola* est récent et créé pour traduire ἀνθρωπολάτρης (langue de l'Église) ; de même *hominiplacēns* = ἀνθρωπάρεσκος (Sept.). Forme verbale tardive : *dehominō*, *-ās* (Schol. Hor.). Il n'y a pas d'adjectif dérivé de *homō*. L'adjectif qui lui correspond pour le sens, *hūmānus*, ne s'y laisse pas rattacher étymologiquement, tout en en reproduisant les diverses acceptions :

hūmānus, *-a*, *-um* : 1° humain, qui concerne l'homme, propre à l'homme = ἀνθρώπινος, ἀνθρώπειος, cf. Tér., Hau. 47, *homo sum : humani nihil a me alienum puto*, et, tardivement, « qui convient à l'homme », Theod. Prisc. 3, 2, *cibi humaniores* ; 2° par suite « véritablement digne d'un homme, cultivé, policé » et « qui a des sentiments humains, bienveillant, humanitaire » (= φιλάνθρωπος), sens qu'on retrouve dans *hūmānitās*, *hūmāniter* et dans *inhūmānus*, *inhūmānitās* ; 3° « humain », c'est-à-dire « qui peut arriver à un homme mortel » : *si quid mihi humanum contigerit*, litote ; cf. l'adverbe *hūmānitus*, ainsi différencié de *hūmāniter* et opposé à *dīuīnitus* : *si quid me fuerit humanitus*, Enn., A. 125. M. L. 9674.

Sur l'évolution de sens de *hūmanitās*, v. Bolkenstein, Doelger-Festschr., 62.

En dehors de *hūmānitās* et de *inhūmānus*, *-nitās*, les dérivés et composés de *hūmānus* sont rares et tardifs. La langue de l'Église a créé *hūmānō*, *-ās* (usité surtout aux participes *hūmānātus*, *hūmānandus*) pour traduire ἀνδρόω « changer en homme », *hūmānātiō* = ἀνθρωπότης et *in-hūmānātus* « incarné, devenu homme », *in-hūmānātiō* « incarnation » ; Oribase a *hūmānīnus* (d'après *canīnus*). Cassiodore crée *hūmāniformiānus* d'après ἀνθρωπομορφιανός.

Tandis que la notion « homme » est exprimée par celle de « mortel » en indo-iranien (skr. *mártaḥ*, av. *mərəta-*), en arménien (*mard*), en grec (βροτός) et, par substitution d'un mot intelligible à une forme dont le sens premier était effacé, dans gr. θνᾱτός (θνητός), elle l'est par la notion de « terrestre » en baltique : lit. *žmū́*, *žmogùs* (au pluriel *zmónės*), etc. ; en germanique : got. *guma*, etc. (dont il reste une trace dans *Bräutigam*), et en celtique : irl. *duine* (pour l'initiale, cf. χθ- de gr. χθών, sous *humus*). La variété du vocalisme radical, qui a subsisté jusqu'en italique et même en latin, où *homō* et *hemō* sont attestés l'un et l'autre, montre que la formation a conservé sa souplesse dans le développement particulier de chaque langue. Les formes osco-ombriennes mettent hors de doute que l'*o* radical de *homō* est ancien. Le sens de « terrestre » représentant l'opposition avec le « dieu » « céleste » a dû se maintenir longtemps. Cependant, en latin, où l'on a, d'une part, *humus*, de l'autre, *hemō*, *homō*, la coupure est faite dès avant l'époque historique.

Quant à l'adjectif *hūmānus*, qui ne peut s'expliquer en partant de *homō*, il n'a été fait sur l'étymologie que des hypothèses inconsistantes. L'indépendance étymologique de l'adjectif rappelle le cas de *pūblicus* en face de *populus*. M. Vendryes fait remarquer que l'irlandais a un pluriel *dóini*, qui semble supposer **doinyo-*, en regard du singulier *duine* ; or, l'*ū* de lat. *hūmānus* pourrait reposer sur **oi*.

honōs (puis *honor* ; *honōs* est usité jusqu'à l'époque impériale, où *honor* prend le dessus ; du temps de Quintilien, *honōs* était vieilli, cf. Inst. Or. 1, 4, 13), **-ōris** m. : honneur décerné à quelqu'un, dieu, homme, mort (le sentiment de l'honneur se disant plutôt *honestum*, cf. Cic., Brut. 81, 181, *cum honos sit praemium uirtutis iudicio studioque ciuium delatum ad aliquem, qui eum sententiis, qui suffragiis adeptus est, is mihi et honestus et honoratus uidetur*), charge honorifique ; cf. au pluriel « les honneurs » (= τιμαί), *cursus honōrum*. En poésie, par métonymie, « qualité qui vaut de l'honneur à quelqu'un », d'où spécialement « beauté » (peut-être par influence de *decor*, *-ōris*), cf. *honestāmentum*. Ancien, usuel, classique. Panroman (sauf roumain). M. L. 4171 et 4172, *honorāre*. Celtique : irl. *onoir*.

Honōs a fourni des dérivés en *honest-* et en *honōr-* ; les premiers semblent supposer une flexion **honŏs* (**honos*?), *-eris* d'un substantif neutre qui aurait existé à côté de *honōs* comme *decus* à côté de *decor*, cf. *fūnus*/*fūnestus* ; les seconds se dénoncent comme récents.

1° *honestus* : honoré et « honorable, honnête, beau (cf. *decōrus*) » ; à basse époque « riche » (trad. πλούσιος) ; terme de la langue philosophique *honestum* n. : *aut ipsa uirtus est, aut res gesta uirtute*, Cic., Fin. 5, 23, 66 ; *honestum id intellegimus quod tale est ut, detracta omni utilitate, sine ullis praemiis fructibusue per se ipsum possit iure laudari*, id., ibid., 2, 14, 35. De là : *honestās* (de **honesti-tāt-s* avec haplologie? cf. *tempus*, *tempestās*) ; *honestitūdō* (archaïque, d'après *pulchritūdō*) ; *honestō*, *-ās* ; *honestāmentum* « ornement, parure », d'après *ornāmentum* ; *cohonestō* (classique) ; *dēhonestō*, M. L. 2524 ; *dēhonestus*, *dēhonestāmentum*, *dēhonestātiō* (époque impériale) ; *inhonestus* (ancien, classique) : sans honneur, c'est-à-dire « déshonoré » et « déshonorant, déshonnête » ; *inhonestās*, *inhonestātiō* (langue de l'Église) ; *inhonestō*, *-ās* (Ov. = ἀτιμάζω) ; *inhonestāmentum* (archaïque).

2° *honōrō*, *-ās* (*honōror*, tardif, d'après *ueneror*?) : honorer et « embellir » ; *honōrātus* : honoré et honorable ; *honōrātiō* (Arn.) ; *honōrus*, seulement attesté à l'époque impériale, comme *inhonōrus*, et peut-être formé d'après *decōrus* (*indecōrus*) ; *honōrābilis*, *-bilitās*, *-ter* (Apul.) ; *dēhonōrō* (bas latin) ; *honōrārius* : donné à titre d'honneur ; *honōrārium* (*dōnum*) : honoraire(s), à l'époque impériale, cf. Dig. 50, 13, 1, *in honorariis aduocatorum*, etc.) (de là *honor* « honoraires du clergé » (Cypr.) ; *honōrō* « payer le clergé ») ; dans la langue du droit, *honōrārium iūs* : *dicitur quod ab honore praetoris uenerat* ; *honōrificus* et ses dérivés ; *honōrificō* (= δοξάζω) ; *honōripeta* (Gloss.) ; *honōriger* (Tert.) ; *exhonōrō* « déshonorer » (Aug., Vulg.) ; *inhonōrus* (*-ris*) (latin impérial, sans doute d'après ἄτιμος) ; *inhonōrātus* (Cic.), de là *inhonōrō* dans Tert. (= ἀτιμάζω) ; *inhonor* (cf. *dēdecor*) ; *inhonōrābilis* ; *inhonōrātiō* (langue de l'Église) ; *inhonōrificus* (Sén.).

Pas d'étymologie. Le vocalisme radical *o* d'un thème en *-es-* est surprenant (cf. toutefois, *colōs* (*-lor*), *onus*). Sur le sens, v. F. Klose, *Die Bedeutung von honos u. honestus*, Breslau, Eschenhagen, 1933.

hōra, **-ae** f. : heure, division du jour. Emprunt au gr. ὥρα (Plt.) ; *hōrae*, *-ārum* : horloge ; *Hōrae*, *-ārum* : transcription du gr. Ὧραι, filles de Zeus et de Thémis qui présidaient aux changements de saisons. Ancien, usuel, classique. M. L. 4176. Germanique : all. *Uhr*? ; celtique : irl. *uar*, britt. *awr*.

Dérivés et composés : *hōrālis* ; *hōrārium* n. (Censor.), mot latin correspondant à gr. ὡρολόγιον, du reste emprunté lui aussi (*hōrologium* et *hōrolegium* ; *hōri-*, App. Probi, comme *spicilegium*) et passé dans les langues romanes, cf. M. L. 4183 ; B. W. s. u. ; et en germanique : v. h. a. *orlei* ; *hōrāriolum*, M. L. 4177 a ; *sēmihōra* ; *sēsquihōra* ; *trihōrium*.

horcōnia : v. *holcōnia*.

horctus : v. *fortis*.

horda, **hordicālia**, **-cīdia** : v. *fero*, *fordus*.

hordeia, **-ae** f. (?) : coquillage ou mollusque inconnu (Plt., Cas. 494), dont le nom est mis plaisamment en rapport avec *hordeum*.

hordeum (doublet dialectal *fordeum* attribué aux *antiqui* par Quint. I 4, 14 ; cf. Terentius Scaurus, GLK VII 11, 6), **-ī** n. : orge. — Le pluriel *hordea* est dans Vg., B. 5, 36 ; G. 1, 210, 317 et dans Plin. 18, 56 ; il semble pourtant avoir été peu usité et dû à une nécessité prosodique ; cf. Quint. 1, 5, 16, et la critique de Bavius et Mevius à propos de Géorg. 1, 200 : *hordea qui dixit, superest ut tritica dicat*. Mot ancien ; cf. Plin. 18, 72 : *antiquissimum in cibis hordeum, sicut Atheniensium ritu apparet et gladiatorum cognomine qui hordearii uocabantur*. M. L. 4180.

Dérivés : *hordeolus* (*hordeolum*, *hordiolum*, CGL III 363, 66) « orgelet », cf. gr. κριθίδιον, M. L. 4179 ; *hordeāceus* (*-cius*) ; *hordeārius* ; *-a pira* : poires mûres à l'époque où l'on fauche l'orge ; *hordiarium aes*, *quod pro hordeo equiti Romano dabatur*, P. F. 91, 10 ; *hordior*, *-āris* « être gonflé par un excès d'orge » (Pelag.).

Cf. v. h. a. *gersta* « orge » et hom. κρῖ, gr. κρῖθή (de **ghrʰzdh-*?), alb. *drith*, *driðe* « orge ». Le *-d-* latin est ambigu ; le germanique a **-t-* ou **-d-* et le grec *-θ-* issu de **-dh-*. — Arm. *gari* « orge » a une forme encore plus différente. Cf. *horreō*?

hōris, **-ae** f. (*hōreia*, *ōria*) : barque de pêcheur. Diminutif *hōriola*. Rare et archaïque (Plaute). Origine inconnue.

***horior** ; **hortor** (*horitor*, *hortō*, arch.), **-āris**, **hortātus sum**, **hortārī** : proprement « faire vouloir », d'où « exhorter, encourager ». La forme normale *hortor* n'est que le fréquentatif-intensif du simple *horior*, encore employé par Ennius, A. 432, *prandere iubet horiturque*, qui use peut-être aussi de la forme non syncopée *horitatur*, A. 346 ; cf. CGL V 74, 16, *horitandum* : *hortandum*. *Hortor* a éliminé *horior*, qui, par suite de l'amuissement de l'*h* initial, risquait de se confondre avec *orior*, et aussi parce qu'une formation expressive convenait à l'idée exprimée par le verbe. *Hortor*, à son tour, a été renforcé par des préverbes qui lui donnent une valeur « déterminée » : *ad-*, *ex-*, *co-hortor*.

Dérivés : *hortātus*, *-ūs* ; *hortātiō* ; *hortātor*, *-trīx* ; *hortātōrius* ; *hortāmen* (poétique et prose impériale) ; *hortāmentum* ; *hortātiuus*.

Composés : *ad-hortor* : se mettre à exhorter, ou adresser des exhortations à ; *cohortor* : exhorter ensemble ; *dēhortor* : dissuader par exhortation (cf. *dēprecor*) ; *exhortor* (*-tō*) : exhorter (fréquent, classique ; substitut emphatique de *hortor*, dont le sens va s'affaiblissant) ; *inhortor* (Apul.), avec leurs dérivés, e. g. *exhortātiō*, *-tor*, *-tōrius*, *-tīuus* (= προτρεπτικός, παρορμητικός qui appartiennent à la langue écrite. Ancien, usuel. Non roman ; mais **conhortāre* est conservé en provençal et dans les langues hispaniques, M. L. 2147.

Le sens indique que *horior* est un causatif, comme *sōpiō*, mais avec *o* bref, parce que la racine italique avait des formes à vocalisme *e* conservées en osco-ombrien. La racine joue, en effet, un grand rôle en osco-ombrien, où elle fournit le verbe signifiant « vouloir » : osq. *herest* « uolet », ombr. h e r i « uult », *heriest* « uolet », etc., avec participe *heritu* « cōnsultō », et conjonction : h e r i s « uel ». Elle se retrouve sous des formes diverses, en germanique : v. h. a. *ger* « désirant », *gerōn* « désirer », v. sax. *gern* « désireux de », etc. ; en grec : χαίρω (aor. ἐχάρην) « je me réjouis », χάρις, χαρᾶ « grâce, joie », χάρμη « ardeur belliqueuse » ; en indo-iranien : skr. *háryati* « il prend plaisir à ».

Les formes diffèrent d'une langue à l'autre ; le latin ne concorde pas avec l'osco-ombrien dans le détail. Cf. *heriēs*.

hōrnus, **-a**, **-um** : de la saison, de l'année. Adjectif de la langue rurale. L'ablatif *hōrnō* a été utilisé comme adverbe avec le sens de « cette année » ; cf. Lucil. 28, 23, *utrum anno an horno te abstuleris a uiro?*

De *hōrnō* a été dérivé *hōrnōtinus*, formé comme *annōtinus*, *sērōtinus*, *rumpōtinus*. *Hōrnus* et son dérivé ne semblent plus usités après Columelle. Ces vieilles formes isolées, qui ne se rattachaient à aucun substantif existant dans la langue, ont été remplacées dans les langues romanes par des dérivés de *annus*, dont la formation et le sens apparaissaient immédiatement ; cf. *hōcannō*.

Composé dont le premier terme est le même que celui de *hodiē* et dont le second est un adjectif dérivé du nom de la « nouvelle saison », de l' « année qui recommence », non attesté autrement en latin : got. *jer*, av. *yārə* « année », pol. *jar* « printemps », gr. ὥρος « année » et ὥρᾱ « saison » (surtout « printemps »). Le mot rappelle v. h. a. *hiuru* (de **hiujarū*) « cette année », all. *heuer*. — Le *-y-* initial de ce mot, se trouvant en position intervocalique dans le composé, s'est amui en latin (**ho-yor* > **hōr-*). Pour le suffixe *-no-*, cf. *uernus*, *hodiernus*, etc.

horreō, **-ēs**, **-uī**, **-ēre** : se dresser (en parlant des poils du corps) : *in corpore pili, ut arista in spica hordei, horrent*, Varr., L. L. 6, 45 (avec rapprochement de *horreō*

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

et *hordeum* par étymologie populaire?) ; être hérissé ; frissonner [d'effroi], souvent joint à *tremō*. Avec un complément, « frissonner devant quelque chose, à la pensée de, avoir horreur de » (cf. φρίσσω) ; de là *horrendus* « qui fait frissonner ». Du sens de « être hérissé », on passe au sens (rare) de « être effroyable », Col. 1, 4, 9, *quaedam loca frigoribus hiemis intolerabiliter horrent*. Ancien, usuel. Non roman.

Verbe expressif ; de là le grand nombre de dérivés.

Dérivés et composés : *horror* m. : hérissement, frisson, horreur, M. L. 4190 ; *horridus* : hérissé ; de là « à l'aspect sauvage, horrible », M. L. 4188 et 4187, **horridor* ; *horridulus* (familier, Plt.) ; *horrēscō, -is* : avoir le poil qui dresse, se hérisser, frissonner, M. L. 4185 ; *horribilis* : horrible ; *horrentia, -ae* (Tert.) ; *horrifer* ; *horrificus, -ficō, -ficābilis* (tous poétiques) ; *horricomis* (= ὀρθόθριξ, Apul.) ; *horripilō, -ās*, cf. gr. ὀρθοτριχέω (de **horri pilus*, non attesté, semble-t-il), M. L. 4189 ; *horripilātiō*, mots de la langue ecclésiastique (avec des graphies *obri-, obbri-, orri-*, d'après *obrepere*?) ; *horrisonus* (poétique) ; *abhorreō* : s'écarter avec horreur de ; avoir horreur de ; et par affaiblissement « être étranger ou opposé à, en contradiction avec ». Jusqu'à Suétone, le verbe est construit avec *ab*, mais, à partir de cet auteur, on le rencontre avec l'accusatif : *abhorrēre alqm*, ou *alqd*, ce qui devient la construction régulière. En bas latin apparaît *abhorrēscō*, qui est demeuré dans les langues romanes, M. L. 23 ; *cohorrēscō* (Cic.) ; *exhorreō* (rare, Col., Juv.) ; *exhorrēscō* (classique, usuel) ; *inhorrēscō* ; *perhorreō* (rare, tardif) ; *perhorrēscō* ; *perhorridus* (T.-L.) ; *subhorridus* (Cic., Sest. 9, 21).

Pas d'étymologie sûre. Toutefois, on est tenté de rapprocher arm. *garšim* « j'ai horreur de » et skr. *ghṛṣuḥ* « excité », *hárṣate* « il a une horripilation de joie ». Cf. peut-être le groupe de (*h*)*ēr*, *hirtus* et *hordeum*.

horreum, -ī n. (*horreus*, bas latin ; *horrea*, Calid. ap. Non. 208, 27) : grenier, grange ; *h. publicum* « grenier public » ; par suite « magasin, entrepôt, garde-meuble ». La glose de Festus, *horreum antiqui farreum dicebant a farre*, P. F. 91, 6, semble être une invention de grammairien pour expliquer *horreum*. Ancien, usuel. M. L. 4186.

Dérivés : *horreolum* n. (Val. Max.) ; *horreārius* m. : gardien des greniers de l'État (époque impériale) ; *horreāticus* : concernant les greniers (Dig.).

Pas d'étymologie.

hōrsum adv. : de ce côté-ci. Archaïque (Plt. et Tér., de *hō-uorsum*). V. *seorsum*.

V. *hic*.

hortor : v. *horior*.

hortus, -ī m. (*ortus*) : enclos, propriété close de murs (cf. la citation de Pline 19, 50, s. u. *hērēs*, et le sens du composé *cohors*), puis « jardin ». Quelquefois, d'après le gr. κῆπος, désigne le *pudendum muliebre*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4194 ; peut-être got. *aúrtigards* ; angl. *orchard*.

Dérivés et composés : *hortulus* m., d'où *hortulō, -ōnis* ; *hortiliō*, CGL V 601, 35 ; **hortīlia*, M. L. 4193 ; *hortellus* ; *horticellus* ; *hortulānus* ; *hortuālis* (Ps.-Apul.) ; *hortēnsis*, M. L. 4192, et *hortēnsius* (Pline) ; *horticola* ; *hortīnus* ; *hortua, -ōrum* n. pl., tardif, d'après *pascua*? ; *hortāria* f. : piment (Apic.), avec influence de *hortor*? Pour les noms propres *Hortensius* et *Hortalus*, osq. Húrtiis, Hurtentius, v. Schulze, *Lat. Eigen.*, p. 176 sqq. V. aussi *cohors*.

Hortus seul est conservé d'une façon générale dans les langues romanes ; les dérivés ne survivent que dans des dialectes isolés ; en français, *hortus*, entre autres, a été concurrencé par le mot germanique, v. sax. *gardo*, etc. (peut-être étymologiquement apparenté à *hortus*), dont le dérivé fr. *jardin* a été emprunté par l'italien, l'espagnol et le portugais. V. B. W. s. u.

Cf. osq. húrz, húrtúm « enclos sacré » (dans la dédicace d'Agnone) ; cf. χόρτος « enceinte (de cour, de bergerie) » ; peut-être irl. *gort* « champ », *lub-gort* « jardin ». Lat. *co-hors* repose sans doute sur **co-hortis*, de **-ghṛti-* ; gall. *garth* « jardin », bret. *garz* « haie » supposent **ghṛdʰ*. Comme une racine **ghert-* est impossible en indo-européen, on est amené à rapprocher la racine de skr. *hárati* « il prend » (intensif *jarīharti*) et de gr. χείρ « main », arm. *jern* et alb. *dorë* (même sens), v. aussi gr. εὐχερής « maniable ». Le sens d'osque herii ad est contesté ; *uelit* non *capiat* d'après Vetter, *Hdb.*, n. 4. Le latin lui-même a *hara* « étable pour animaux » (v. ce mot). Lat. *hortus* serait donc un mot du type de gr. φόρτος « fardeau ». On en pourrait rapprocher le groupe germanique de v. isl. *gardr*, v. h. a. *gard* « enclos » en supposant une accentuation **ghortó-*. Mais, à côté de *garth* « enclos », le gallois a, au même sens, *gardol* (v. Rev. celt., 43, 212), et le baltique a lit *žardis* « enclos où l'on garde les chevaux », v. pruss. *sardis* « Zaun » qui indiquent une forme à élargissement *d* ou *dh*. Le v. sl. *gradŭ* « enclos, ville » a chance d'être emprunté en germanique ; car **garda-* s'est largement étendu. Cf. aussi tokharien B *kercīye* « palais royal ». Le vocalisme de hitt. *gurtaš* « citadelle » fait difficulté.

(h)osa, -ae f. : jambière ; pantalon (Isid. 19, 34, 9). Mot germanique ; v. Sofer, p. 138. M. L. 4195 ; B. W. *houseau*.

hospes, -itis c. (Accius écrit, Erig. 51, *hospitem depositum interemes* ; mais, comme pour *sospes, antistes, sacerdōs*, la langue a créé un féminin en *-ita*, qui apparaît déjà dans Plt., Mi. 495 ; d'après ce féminin analogique et le nominatif pluriel *hospita*, par exemple Ae. 3, 377, régulier, puisque les seconds termes de composés sont des thèmes consonantiques, il a été refait secondairement un adjectif *hospitus* ; cf. Vg., Ae. 6, 93, *hospita coniux* « une épouse étrangère ») : hôte, c'est-à-dire celui qui reçoit l'étranger, *hostis* (cf. *hospitium, hospitālis*), aussi en raison sans doute de la réciprocité des devoirs d'hospitalité : hôte reçu, étranger = ξένος Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4197. Celtique : gall. *yspyd* (de *hospitem*).

Dérivés et composés : *hospitium* n. : hospitalité, relations d'hospitalité ; logement réservé à un hôte, chambre de passage, M. L. 4200 ; *hospitiolum* (Dig.) ; *hospitālis* : hospitalier (= ξένιος, ξενικός), concernant les hôtes, d'où *hospitālia, -um* n. : chambre d'hôte, M. L. 4198, **hospitāle* ; *hospitālitās* ; *hospitiārius* ; *hospitor, -āris* : recevoir l'hospitalité, ξενίζομαι (*hospitō* dans Aug., M. L. 4199), et *adhospitō* ; *hospiticulum* (Dig.) ; *hospitātor* (Apul.) ; *hospitīuus* (bas latin) ; *hospitiolum*.

cohospes ; *inhospes*, usité seulement au féminin singulier et au neutre pluriel *inhospita* (époque impériale) = ἄξενος ; *inhospitālis* ; *inhospitālitās* (Cic., Tusc. 4, 1, 25) = ἀξενία ; *hospiticīda* = ξενοκτόνος (Gloss. Philox.).

Hospes est un thème consonantique : ablatif singulier *hospite*, génitif pluriel *hospitum*. Le mot exprime le sens anciennement exprimé par *hostis* (v. ce mot), et l'on est tenté de croire que c'est un composé dont le premier terme serait *hosti-* ; mais l'amuissement de *i* serait surprenant. Quant au second terme, on ne peut faire à ce sujet que des hypothèses. Par *com-pos* en face de *potis* (v. ce mot), on sait que, au second terme de composé, le thème est **pot-* ; et l'on voit par *eques* en face de gr. ἱππότης que la forme en *e*, **pet-*, serait phonétiquement explicable ; mais le sens n'est pas clair (v. Benveniste, World, 10 (1954), p. 262). On pourrait penser à un nom verbal en face de *petō*. Donc, comme pour *sospes*, l'étymologie n'est pas évidente.

Le pélignien a une forme, sans doute hypocoristique, *hospus*.

hostia (accusatif *fostiam*, dans P. F. 74, 9, sans doute dialectal ; *ostia*, Inscr.), **-ae** f. : victime offerte aux dieux comme offrande expiatoire pour apaiser leur courroux, par opposition à *uictima*, victime offerte en remerciement de faveurs reçues ; cf. T.-L. 22, 1, 15, *ea prodigia partim maioribus hostiis partim lactentibus procurarentur* ; puis « victime » en général, et confondu avec *uictima* ; cf. (*Galli*) *humanis hostiis aras ac templa funestant*, Cic., Font. 10, 21, et *Galli pro uictimis homines immolant*, Cés., B. G. 6, 16, 2. Ancien, usuel. M. L. 9671?

Dérivés et composés : *hostiola* (Gloss.) ; *hostiātus* (joint à *candidātus* dans Plt., Ru. 270) ; *hostispicēs* : *aruspicēs* (Gloss., d'après *extispicēs*).

Étymologie discutée. Sans doute faut-il rapprocher *hostia* de *hostīre* « *aequāre* » (que l'on fait dériver de *hostis*), *redhostīre* « referre grātiam » ; cf. Festus 334, 9, *redhostire* : *referre gratiam* (ici, une série d'exemples dont le texte est altéré) ... *nam et hostire pro aequare posuerunt* (cf. id. 414, 37 sqq.). *Ennius in Cresphonte* (113) : *Audi[s] atque auditis hostimentum adiungito* ; Plt., As. 377, *quin promitto, inquam, hostire contra ut merueris* ; et 172, *par pari datum hostimentumst, opera pro pecunia* ; et P. F. 91, 11, *hostimentum* : *beneficii pensatio* ; Non. 3, 26, *h.* : *aequamentum* ; CGL V 209, 3, *h. dicitur lapis quo pondus exaequatur* ; *hostita* : *aequata*, Gloss. Plac. V 25, 25 ; cf. peut-être encore *hostus* « récolte d'un olivier » (qu'on mesure dans un boisseau à l'aide de l'instrument dit *hostōrium* « *lignum quo modius aequatur* », CGL V 503, 36 ; 622, 6, et Prisc., GLK II 6, 24) ; *Hostilīna* « déesse qui veillait à ce que les épis formassent une surface égale ». Cf. E. Benveniste, *Don et échange dans le vocab. i.-e.*, An. Sociol., 1951, p. 12 sqq.

Sans doute l'abrégé de Festus explique-t-il *hostia... ab eo quod est hostire ferire*, P. F. 91, 9 ; et Nonius, 121, 14, a la glose *hostire est comprimere, caedere, dictum ab hostia. Pacuuius Teucro* (345) : *nisi co(h)erceo | proteruitatem atque hostio ferociam. | Hostire, offendere, laedere. Laeuius Erotopaegnion lib. II* (1) : *nunc quod meum admissum nocens | hostit uoluntatem tuam*. Mais les exemples cités sont obscurs ; c'est ainsi que le texte de Pacuvius invoqué par Nonius comme exemple du sens de « *comprimere, caedere* » est cité par Festus, p. 334, sous le lemme *redhostire* : *referre gratiam*. En tout cas, le sens de *hostīre* « ferire » peut être secondaire et dater d'une époque où, le sens premier de **hostia* « compensation » ayant été oublié, le mot a été compris comme signifiant « victime, animal immolé » ; cf. l'évolution du sens de *mactāre* et *immolāre*. Mais on ne peut rien affirmer. *Hostia* est dérivé de *hostis* comme *uictima* de *uincō* par Ov., F. 1, 335-336.

hostiō : v. *hostia*.

hostis (doublet dialectal *fostis* attribué aux antiqui par P. F. 74, 9 : *fostim pro hoste*), **-is** m. : étranger, hôte, cf. Varr., L. L. 5, 3, *hostis... tum eo uerbo dicebant peregrinum qui suis legibus uteretur, nunc dicunt eum quem tum dicebant perduellem* ; cf. Cic., Off. 1, 12, 37 ; P. F. 91, 7 ; Festus, 414, 37 sqq., *status dies ⟨cum hoste⟩ uocatur qui iudici causa est constitutus cum peregrino ; eius enim generis ab antiquis hostes appellabantur quod erant pari iure cum populo Romano, atque hostire ponebatur pro aequare* ; sens conservé dans la loi des XII Tables, *aduersus hostem aeterna auctoritas esto* ; le mot s'est spécialisé dans le sens de « ennemi public », aux dépens de *perduellis*, par opposition à *inimīcus* « ennemi privé » ; cf. Cic., Imp. Pomp. 10, 28, *qui (Pompeius) saepius cum hoste conflixit quam quisquam cum inimico concertauit*. Pour le passage du sens de « étranger » à « ennemi », cf. Rac., Athal. V 6, *L'étranger est en fuite et le Juif est soumis* ; Béranger, Ma dern. chans., *L'étranger envahit la France | Et je maudis tous mes succès*. A l'époque impériale et en poésie, *hostis* prend le sens de « ennemi » en général, de même que *inimīcus* s'emploie pour *hostīlis* ; cf. Vg., Ae. 11, 83-84, *indutosque iubet truncos* HOSTILIBUS *armis | ipsos ferre duces* INIMICAQUE *nomina figi*.

Dérivés : *hostīcus* (archaïque et postclassique, ni dans Cic. ni dans Cés. ; peut-être formé d'après *cīuīcus*) ; *hosticulus* (Not. Tir.) ; *hostīlis* (ccmme *cīuīlis*) ; *hostīlitās* (Tert.) ; composés : *hosticapas* « hostium captor », P. F. 91, 15 ; *hosticīda* (Gloss.) ; *hostifer* (poétique et bas latin) ; *hostificus* (archaïque et poétique, formé d'après *gaudificus*).

Hostis, usité de tout temps, a survécu dans toutes les langues romanes, cf. M. L. 4201 ; il a passé en partie au genre féminin, sous l'influence de sa terminaison en *-is*, et il a pris le sens d'un collectif : cf. v. fr. *ost*, le sens de « ennemi » étant rendu par *inimīcus* (*inamīcus*), M. L. 4435. Cf. Greg. M., Ep. 2, 32 : *si huc perrexerit ipsa hostis*.

Le mot ne se retrouve ailleurs qu'avec le sens de « hôte » : got. *gasts*, v. isl. run. *-gastiR* et v. sl. *gostĭ*. Comme le sens de « hôte » a été pris en latin par *hospes* (v. ce mot), on a été conduit à employer *hostis* en insistant sur la notion de « étranger », d'où est sortie la notion de « ennemi » dans des conditions dont le détail précis n'est pas attesté, mais qui rappellent l'évolution analogue qu'on observe dans *cīuis*. Cf. Plt., Tri. 102, *hostisne an ciuis comedis, parui pendere*. V. Benveniste, art. cité, sous *hostia*.

hostus (gén. **-ūs**?) m. : produit de la récolte d'un olivier.

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)

Cf. Caton, Agr. 6, 2, *si in loco crasso aut caldo seueris, hostus nequam erit et ferundo arbor peribit*; et Varron le définit exactement, R. R. 1, 24, 3, *hostum uocant quod ex uno facto olei reficitur. Factum dicunt quod uno tempore conficiunt, quod alii CLX aiunt esse modiorum, alii ita minus magnum, ut ad CXX descendat, exinde ut uas⟨a⟩ olearia quot et quanta habeant, quibus conficiunt illud.* Dans Varron, le mot désignerait plutôt le « produit d'un pressurage », d'où l'explication par *haurīre*, **hōrīre* « épuiser ». Mais ce peut être un sens et une étymologie populaire. S'y rattache sans doute *hostō-rium*; cf. *hostia*.

hūc : v. *hic*.

hui : exclamation d'étonnement ou d'admiration. Langue familière.

hūmānus : v. *homō*.

humeō : v. *umeō*.

humerus : v. *umerus*.

humilis : v. *humus*.

(h)umor, (h)umidus : v. *umor*.

humus, -ī f. (comme les autres noms de la terre, *tellūs*, *terra*; par réaction du genre sur la forme, ablatif *humū* dans Varron cité par Non. 488, 5 sqq., génitif *humūs* dans les inscriptions; inversement, quelques traces du genre masculin dans Laevius et T. Gracchus) : terre (en tant que partie basse), sol; locatif *humī* « par terre, sur le sol »; cf. Varr., L. L. 5, 23, *terra, ut putant, eadem et humus; ideo Ennius* (Sc. 411 V.) *in terram cadentis dicere « cubitis pinsibant humum », et quod terra sit humus, ideo is humatus mortuus, qui terra obrutus... et dicitur humilior qui ad terram demissior, infimus humillimus, quod in mundo infima humus.* Souvent mis en rapport par l'étymologie populaire avec *(h)umidus*. Pas de pluriel.

Dérivés et composés : *humilis* « qui reste à terre, qui ne s'élève pas de terre », et au sens moral « humble, bas », etc.; *humiliter, -tās, -tātula, -tūdō* (Gloss.); *perhumilis, thelohumilis* (très tardifs); et à basse époque *humiliō* (*humilō*, cf. *leuāre/leuis*, etc.), *humiliātiō* et *humilitō, -ās* = ταπεινόω (cf. *nōbilis, nōbilitō*), *humilitātiō* (Gloss.); *humilificō* (Tert.), tous termes fréquents dans la langue de l'Église; *humō, -ās* « enterrer » (les morts), d'où *humātiō, -tor* (rare), *-tus, -ūs* m.; *inhumātus* « non enterré », sens classique : ce n'est qu'à partir de Pline qu'on voit apparaître *inhumāre* avec *in-* local, « mettre en terre, inhumer », d'où *inhumātor* : *pollinctor* (Gloss.); *circum-, ob-humō*. Il est à noter que les Latins n'ont jamais eu **terrāre*, **interrāre* dans ce sens. Cf. aussi *homō*.

Humus se rencontre à toutes les époques. Mais le mot courant est *terra*, qui l'a supplanté dans les langues romanes; les représentants de *humilis* sont de la langue savante; cf. M. L. 4235. Le celtique a : irl. *uim, humal*; le britt. *ufyll, ufylldod*.

Des deux noms indo-européens de la « terre » qui figurent en grec, le latin n'a pas conservé celui qui répond à gr. ἐρᾱ et à all. *erde*. L'autre, χθών, χαμαί, a pour correspondant le mot dérivé *humus*, qui, dès la date la plus ancienne, tend en italo-celtique à être remplacé par le groupe de *terra*. Ce nom avait à l'initiale une forme alternante, à groupe de consonnes dans vēd. *kṣáḥ*. locatif *kṣámi*, génitif *jmáḥ* (et *gmáḥ*), gr. χθών, v. irl. *dú* (génitif *don*), v. Rev. celt., 40, 437, à consonne simple dans gr. χαμαί et sans doute dans av. *zā*, génitif *zəmō*, locatif *zemi*. Le hittite a *tegan*, génitif *dagnas*, loc. *dagan* issu de **g(h)eđhōm-*, le tokh. A *tkaṃ* (B *kaṃ*) « terre », dont la dentale rappelle celle de gr. χθών; cf. Pedersen, *Groupement*, 41 sqq., et aussi Kretschmer, Glotta, 20, 65. Au lieu du nom racine, il y a des dérivés, en *-ā-* : gr. χαμᾶζε et χαμαί (avec le composé νεο-χμι-ός « nouveau, étrange »), en *-y-* suivi de voyelle longue dans v. sl. *zemlja* et lit. *žẽmė*, en *-o-* dans lat. *humus*. Malgré la forme en *-o-*, lat. *humus* a gardé le genre féminin en général; le locatif *humī* peut appartenir au type consonantique : cf. *Karthāgini* et l'adverbe *herī*, et M. Niedermann se demande si le nominatif *humus* n'en serait pas tiré.

Lat. *humilis* rappelle gr. χθαμαλός et χαμηλός (de dérivé en *-ā-*) pour les suffixes. En tenant compte du sens de ces mots et de lit. *žẽmas* « bas », *žemỹn* « en bas », lette *zem* « sous », v. pruss. *semmai* « en bas », on admettrait un radical **hom-* « terre » pour expliquer l'adverbe osco-ombrien attesté par ombr. *hondra*, hutra (et huntrus?) « infrā », *hondomu* « infimō », osq. hutruis « inferīs »; il s'agirait, comme dans *infrā*, d'un mot artificiel, créé pour des raisons religieuses; en osque, le mot figure dans la table d'exécration de Vibia.

V. le dérivé *homō*.

Le traitement *u* de l'*o* radical n'est pas clair; cf. le cas de *umerus* (et de *hūmānus*?).

hybrida (*ibrida*; *hybris, ibris* dans Dracontius), **-ae** m. : hybride, bâtard, de sang mélangé. Se dit des animaux et des hommes. Sert de cognomen, notamment à Q. Varius de Sucro, *propter obscurum ius ciuitatis* (Val. Max. 8, 6, 4). Terme technique de couleur populaire; peut-être demeuré en celtique : britt. *efrydd* « estropié »? A rapprocher sans doute des gloses : *iber*, ἡμίονος et *imbrum*, ἡμίονον,, πρόβατον, cf. Plin. 8, 199, (*musimonum*)... *e genere et ouibus natos prisci imbros* (si, toutefois, il ne faut pas lire *umbros*, v. *umber*) *uocauerunt*.

La graphie *hybrida* est celle des meilleurs manuscrits d'Horace et de Valère Maxime et se retrouve dans les inscriptions (CIL IX 4013); elle a sans doute été influencée par un faux rapprochement littéraire avec ὕβρις, ὕβρισμα; cf. Eurip., H. f. 181, τετρασκελὲς ὕβρισμα.

hymnus, -ī m. : hymne. Emprunt au gr. ὕμνος, fréquent dans la langue de l'Église, qui en a dérivé *hymnizō, hymni-dicus, -sonus*; *hymnificātus*; *hymnoperītus*. Celtique : irl. *immon*.

hyoscyamos (*-mum*), **-ī** m. : jusquiame. Emprunt d'abord savant au gr. ὑοσκύαμος, depuis Celse. Passé dans la langue courante avec des déformations diverses (*eosci-, iusqui-, uosqui-, bosqui-*). M. L. 4250.

hysex, -icis (*isex*) : nom d'un animal inconnu dans Plin. Valer. Peut-être corruption de *esox*.

hystrix, -icis f. : porc-épic. Emprunt au gr. ὕστριξ, M. L. 4250 c.

Dérivé : *hystriculus* : aux poils raides (depuis Tert.); confondu dans les gloses avec *hirsūticūlus*, δασύπρωκτος.

I

iacca, -ae f.? : mangeoire, crèche (Vég., Mulom. 1, 56, 5). Mot populaire, attesté par ce seul exemple et conservé dans les parlers sardes; cf. M. L. 4561 a. L'explication par *iac(c)ulum* est invraisemblable.

iaceō, -ēs, -uī, -ēre : « être dans l'état de quelqu'un ou de quelque chose de jeté », « être gisant (enterré), être étendu » et « être abattu », sens physique et moral (opposé à *stāre*). Le verbe, marquant l'état, est surtout employé aux temps de l'infectum; le parfait a uniquement la valeur de passé. Pas de supin; l'adjectif *iacitūrus* est rare et récent. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4562; B. W. *gisant*.

Ni substantifs, ni adjectifs dérivés, sauf un *iacentīuus* de la Lex Burg.; toutefois, certaines formes romanes supposent **iacīle*, **iacīna*, **iacium* « lit », cf. M. L. 4564, 4565, 4566, et un dérivé **iaciāre* « être couché », M. L. 4563.

Composés : *ad-iaceō* (= παράκειμαι), cf. M. L. 169 et 168, **adiacēns, adiacentia* (Aug.), substantif sans doute tiré du nominatif pluriel *adiacentia, -ium* « régions voisines » qu'on trouve dans Tacite et Pline (v. B. W. sous *aisance*), *circum-, con-, dē-, inter-, ob-, prae-, re-, subiacēre*, tous d'emploi rare, souvent très tardifs et créés à l'imitation des composés de κεῖμαι et évités (sauf *adiacēre*) par Cicéron et César. Quintilien emploie *circumiacentia, -ium* pour désigner le « contexte »; Rufin *subiacentia, -ae* pour traduire τὸ ὑποκεῖσθαι; Boèce *iacēre* pour τὸ κεῖσθαι « la situation », etc.; cf. Thes. VII 1, 31, 37 sqq. — V. le suivant.

iaciō, -is, iēcī, iactum, iacere : jeter, lancer. Usité de tout temps.

Formes nominales, dérivés et composés : un second terme *-iex, -icis* des composés : 1° *ob(i)ex, ŏbicis* « ce qui est jeté en avant, digue, obstacle; barre de porte, barrières ». Le nominatif singulier est à peu près inusité; *obex* est refait sur *obicis*; Virgile et Ovide scandent *obice* comme un dactyle; Silius, 4, 24, *ŏbicēs*, par réaction de l'orthographe sur la quantité.

2° *subicēs* f. cité par Fest. 394, 33 (cf. Gell. 4, 17), *subices Ennius in Achille pro subiectis posuit cum dixit nubes* (2) : « *Per ego deum subices umidas; unde* (*inde* codd.) *oritur sonitu saeuo ⟨et⟩ spiritu* »; proprement « ce qui s'étend en dessous ».

iactus, -ūs m. : jet, lancement, M. L. 4569; en particulier « fait de lancer par dessus bord », *iactum mercium facere leuandae nauis causa*, Dig. 14, 2, 1 sqq., sens qu'on retrouve dans *iactūra, -ae* (cf. Cic., Off. 3, 23, 89), qui en est venu à signifier « perte, dommage ». Ni **iactiō*, **iactor* n'existent dans le simple. De *iactūra* : *iactūror, -āris* (Ital.), *iactūrārius* « *qui frequenter patitur iacturam* » (Gloss.).

iaculus : de jet; substantivé dans diverses acceptions techniques : *iaculus* (scil. *fūnis, laqueus*) : lasso; *iaculus* (*serpēns*) : sorte de serpent qui se jette sur sa proie; *iaculum* (*rēte*) : épervier (d'où *rēteiaclārī* (Fronton); *iaculum* (*tēlum*) : javelot, M. L. 4570. Dénominatif : *iaculor, -āris* (*iaculō*) « lancer, darder, frapper d'un trait », et au figuré « lancer des paroles, etc. », avec ses nombreux dérivés; *ēiaculor* (*-lō*).

Fréquentatifs de *iaciō* : *iactō, -ās* : lancer, jeter souvent ou avec force; et par suite : 1° agiter (sens physique et moral); 2° mettre en avant (sens moral), *sē iactāre, iactāre genus, nōmen* « jeter sans cesse en avant » et « vanter »; cf. *iactātor, iactātiō* et *iactantia* (ce dernier usité seulement sous l'Empire et au sens figuré). Adjectifs : *iactābundus* (à partir d'Aulu-Gelle), *iactābilis* (Greg. Naz.), *iactanticulus* (tardif). *Iactāre* (*iectāre*; cf. M. L., *Einf.*[3], p. 158), qui, à basse époque, s'emploie comme synonyme de *iaciō* (il traduit βάλλω dans les textes chrétiens), a seul subsisté et a remplacé *iacere* dans les langues romanes, M. L. 4568. Panroman, sauf roumain; *iactitō, -ās* (T.-L., Plt.) : même sens que *iactō* et mêmes dérivés tardifs.

Iaciō a fourni de nombreux composés en *-iciō* : *abiciō, adiciō, circumiciō, co(n)iciō, dēiciō, dissiciō, ēiciō*, etc., dont le préverbe, quand il se termine par une voyelle *co-, dē-, ē-, prō-, rē-*, est tantôt scandé long, quelle que soit la quantité de sa voyelle : *cōiciō, dēiciō, ēiciō, prōiciō, rēiciō* (c'est-à-dire *co-i-iciō, dē-i-iciō*), tantôt se contractant avec l'*i* qui le suit : *eîciō, reîciō*, cf. *rēī, ēī* et *reî, eî*; *ei(i)us* dissyllabe et *eîus*. Quand le préverbe se termine par une consonne : *ab-, ad-*, etc., il est généralement scandé long; mais il y a des traces de scansion brève; et *amicīre*, dont la parenté avec *iaciō* n'était plus sensible, a toujours la première syllabe brève. L'état de choses est ici complexe et obscur et ne semble pas pouvoir s'expliquer uniquement par la phonétique; les composés à préverbe « vocalique » ont dû exercer une action analogique sur les autres; de même aussi les formes de parfait, du type *ab-iēcī*, dans lesquelles le préverbe était long « par position ». La graphie a dû aussi jouer un rôle. Il est possible qu'à l'origine *abiciō* se lisait et se prononçait *abjiciō*, avec un groupe *-ii-* noté par un seul *i*, à cause de l'aversion des Latins pour les groupes *ii* et *uu* (cf. *iuenta* = *iuuenta, oinuorsei* = *oinuuorsei*, etc.; v. M. Niedermann, Mélanges F. de Saussure, en particulier, p. 61 et 63, n. 1). Une confirmation indirecte de ce fait se trouve dans des graphies comme *deiēcit* (présent) du Mediceus et du Romanus dans Vg., G. I 133, etc. (cf. Havet, *Manuel*, § 920), qui sont exactement comparables aux graphies du type *seruos, uolt*, etc. Mais la graphie par un seul *i* dissimulait l'allongement « par position » du préverbe et a amené les scansions du type *ăbiciō, ădiciō*, qui semblent, du reste, postérieures à *ābiciō, ādiciō*, cf. Thes. s. u. V., entre autres, Mather, Harv. Stud. 6, 84-

BDD-B178-H © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:13 UTC)